

EN HAUSSE DE PRÈS 43 % PAR RAPPORT À 2024

Le marché boursier a atteint 744,5 milliards de DA

Le marché financier algérien a enregistré en 2025 une progression notable, marquée par la hausse de la capitalisation boursière, l'intensification des transactions et la diversification des instruments de financement. Selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), cette dynamique s'est notamment traduite par l'introduction de la Banque de développement local (BDL) en Bourse et par l'émission de nouveaux emprunts obligataires. Elle s'inscrit dans un contexte de réformes visant à renforcer le rôle du marché des capitaux dans le financement de l'économie nationale.. P 3

DESSALEMENT
DE L'EAU DE MER
**Couvrir 62 % des
besoins nationaux à
l'horizon 2030**

Le dessalement de l'eau de mer couvre actuellement environ 42 % des besoins nationaux en eau potable, et entre 70 et 75 % de ceux des wilayas du Nord. L'Algérie ambitionne de porter cette contribution à 62 % à l'horizon 2030, grâce au renforcement des capacités de production et à la réalisation de trois nouvelles stations dans l'Ouest du pays. C'est ce qu'a indiqué Mouloud Hachlaf, assistant du président-directeur général de la Société algérienne de dessalement de l'eau (ADC), filiale du groupe Sonatrach.

P 2

COOPÉRATION
ALGÉRO-SÉNÉGALAISE
**15 accords pour
relancer le partenariat
économique**

L'Algérie et le Sénégal entendent donner un nouvel élan à leurs relations bilatérales, en mettant l'accent sur le développement des échanges économiques, les investissements et la coopération énergétique. La sixième session de la Grande Commission mixte algéro-sénégalaise, tenue mardi à Alger après près de trois décennies d'interruption, s'est ainsi achevée par la signature de 15 accords et mémorandums d'entente destinés à renforcer le cadre juridique de la coopération entre les deux pays.

P 3

PLF 2027

**Une nouvelle étape
dans la croissance
économique**

Des experts économiques ont souligné que le projet de loi de finances (PLF) pour 2027, présenté lundi par le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), était de nature à ouvrir une nouvelle étape dans le processus de développement économique en Algérie, à renforcer l'investissement productif et à améliorer les conditions de vie des citoyens, saluant l'introduction des augmentations de salaires dans ce projet de loi.

P 5

FORMATION ET ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNELS
**La ministre inaugure le Centre
d'excellence des métiers de
l'automobile** P 2

GNL

**Le Bangladesh courtise
l'Algérie pour diversifier
ses approvisionnements** P 5

TOURISME

**Plus de 2,25 millions
d'Algériens ont visité la
Tunisie au 10 septembre
2026** P 4

FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNELS

**La ministre inaugure le
Centre d'excellence
des métiers de
l'automobile**

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a présidé, mardi, la cérémonie d'inauguration du Centre d'excellence des métiers de l'automobile "Moudjahida Zâanane Yamina", situé à Belgaïd, à l'est de la ville d'Oran. Cette infrastructure a été inaugurée dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection effectuée par la ministre dans la wilaya d'Oran, en présence du wali, Brahim Ouchene, de représentants du secteur de l'industrie et d'opérateurs économiques. Le centre, doté d'infrastructures pédagogiques modernes, comprend notamment 20 salles de cours équipées et six ateliers techniques spécialisés dans les domaines de l'électronique, de la mécanique et de la maintenance des systèmes automobiles. L'établissement dispose également de salles de conférences, d'un centre dédié au développement de l'entrepreneuriat ainsi que de structures d'hébergement d'une capacité totale de 120 lits. La formation au sein de cet établissement est assurée par une équipe pédagogique composée de 25 encadreurs. Le centre dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 300 places de formation, avec un objectif de l'étendre à 500 stagiaires à partir de 2027, dans les différentes filières et selon les différents modes de formation.

APS

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Couvrir 62 % des besoins nationaux à l'horizon 2030

Le dessalement de l'eau de mer couvre actuellement environ 42 % des besoins nationaux en eau potable, et entre 70 et 75 % de ceux des wilayas du Nord. L'Algérie ambitionne de porter cette contribution à 62 % à l'horizon 2030, grâce au renforcement des capacités de production et à la réalisation de trois nouvelles stations dans l'Ouest du pays. C'est ce qu'a indiqué Mouloud Hachlaf, assistant du président-directeur général de la Société algérienne de dessalement de l'eau (ADC), filiale du groupe Sonatrach.

Par S. R.

Face aux défis liés à la disponibilité des ressources hydriques, l'Algérie renforce progressivement le recours au dessalement pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable. Intervenant mardi sur les ondes de la « Chaîne I » de la Radio nationale, Mouloud Hachlaf a souligné que cette ressource constitue « une pierre angulaire de la stratégie nationale de sécurité hydrique », compte tenu des épisodes de sécheresse et de la raréfaction des ressources en eau enregistrés ces dernières décennies. Il a également mis en avant la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement et de réduire la dépendance aux ressources conventionnelles, particulièrement sensibles aux variations des précipitations. Dans cette perspective, le pays produit actuellement près de 3,7 millions de mètres cubes d'eau dessalée par jour. Ce niveau le place parmi les principaux producteurs de cette ressource en Afrique, au deuxième rang dans le monde arabe après l'Arabie saoudite, et dans le bassin méditerranéen après l'Espagne. Cette capacité contribue à renforcer la régularité de l'approvisionnement et à atténuer la pression sur les ressources tradi-

tionnelles. S'agissant des nouvelles infrastructures, Mouloud Hachlaf a affirmé que les cinq stations de dessalement mises en service en 2025, à Oran, Tipasa, Boumerdès, Béjaïa et El Tarf, fonctionnent actuellement à pleine capacité. Il a attribué ces résultats à « l'efficacité de l'exploitation et à la maintenance programmée », ainsi qu'aux compétences des ingénieurs algériens et à la contribution des entreprises nationales. Ces installations ont notamment permis d'assurer l'approvisionnement durant la saison estivale écoulée, marquée par une demande accrue. Selon les dernières statistiques de l'Algérienne des eaux, ces cinq stations, avec les autres installations concernées par le programme national, ont produit plus de 537 millions de mètres cubes d'eau. Pour consolider cette dynamique, les programmes en cours visent à porter la capacité nationale de production à 5,7 millions de mètres cubes par jour, contre environ 3,7 millions actuellement. La prochaine étape consiste ainsi à faire passer la contribution du dessalement à 62 % des besoins nationaux en eau potable d'ici à 2030. À cet effet, le deuxième programme complémentaire, approuvé par le président de la République en octobre 2025, prévoit la réalisation de

trois grandes stations dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef. D'une capacité cumulée de 900 000 mètres cubes par jour, ces infrastructures doivent renforcer l'approvisionnement des régions de l'Ouest, confrontées à une pression croissante sur leurs ressources hydriques. La réalisation de ces projets a été confiée à des entreprises nationales : Cosider prend en charge la station de Tlemcen, Sarpi, filiale de Sonatrach, celle de Mostaganem, tandis que l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers est chargée du projet de Chlef. Les travaux préparatoires comprennent notamment l'enlèvement de plus de quatre millions de mètres cubes de terre, l'aménagement des terrains et la réalisation des études techniques et topographiques. À ce sujet, Mouloud Hachlaf a précisé : « les entreprises concernées se sont engagées à achever les projets dans un délai de 22 mois. Chaque station devrait produire, dans une première phase, 150 000 mètres cubes par jour, avant une montée en puissance progressive ». Ces investissements s'inscrivent ainsi dans une stratégie visant à diversifier durablement les ressources en eau et à garantir un approvisionnement régulier face aux défis climatiques.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT EN ITALIE, DU 5 AU 13 DÉCEMBRE

L'Algérie prendra part à la 31^e édition à Milan

L'Algérie prendra part à la 31^e édition du Salon international de l'artisanat "Artigiano in Fiera", prévue du 5 au 13 décembre 2026 à Milan (Italie), indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Ce salon figure parmi les manifestations inter-

nationales offrant aux artisans et aux entreprises la possibilité d'exposer leurs produits, d'en assurer la promotion et de les commercialiser directement auprès du public, tout en élargissant leur réseau de clients et en renforçant les opportunités de développement de leur activité commerciale tout au long de l'année, pré-

cise-t-on de même source. Le salon constitue également un espace de découverte du patrimoine artisanal et culturel des différents pays participants, à travers la valorisation des spécificités de leurs produits et du savoir-faire de leurs artisans, ainsi que de leurs atouts culturels et touristiques et de leurs tradi-

tions culinaires, ajoute le communiqué. Le ministère invite l'ensemble des artisans et des opérateurs économiques algériens souhaitant prendre part à cette manifestation à s'inscrire via le lien suivant : https://www.mcepe.gov.dz/foire_Artigiano.

R E.

RÉUTILISATION DES EAUX ÉPURÉES ET RACCORDEMENT DES STATIONS DE DESSALEMENT

Deux dossiers stratégiques sur la table du ministre de l'Hydraulique

Par Z R.

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé, hier, une réunion consacrée à la réutilisation des eaux épurées et à l'avancement des projets de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer à Tlemcen, Mostaganem et Chlef. La valorisation des ressources hydriques et le renforcement de la sécurité hydrique nationale figurent parmi les priorités du secteur de l'hydraulique. Dans cette perspective, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a réuni les responsables concernés afin d'examiner l'état d'avance-

ment de deux dossiers stratégiques : la réutilisation des eaux épurées et la préparation des projets de raccordement liés aux nouvelles stations de dessalement. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République visant à optimiser l'exploitation des ressources en eau disponibles et à garantir la continuité de l'approvisionnement en eau potable. Lors de cette rencontre, le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer les efforts visant à améliorer la récupération et la réutilisation des eaux usées traitées. Il a notamment appelé à une meilleure coordination entre les différents intervenants afin d'élargir les possibilités

d'exploitation de cette ressource, en particulier dans le domaine de l'irrigation agricole. L'objectif est de contribuer à l'extension des superficies irriguées, de soutenir le développement agricole et de réduire la pression exercée sur les ressources en eau conventionnelles. La valorisation des eaux épurées constitue ainsi un levier pour une gestion plus rationnelle et durable des ressources hydriques. Le second volet de la réunion a porté sur l'état d'avancement des préparatifs relatifs au lancement des projets de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef. Le ministre a souligné l'import-

tance stratégique de ces infrastructures et appelé à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour permettre le lancement des travaux dans les délais prévus. Ces projets doivent contribuer à sécuriser l'approvisionnement en eau potable des populations de plusieurs wilayas et à renforcer la continuité du service public de l'eau. À l'issue de la réunion, Lounès Bouzegza a insisté sur la nécessité d'assurer un suivi régulier des deux dossiers et de consolider la coordination entre les organismes concernés. L'enjeu est de concrétiser les objectifs fixés en matière de sécurité hydrique nationale et de garantir la pérennité du service public de l'eau.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EN HAUSSE DE PRÈS 43 % PAR RAPPORT À 2024

Le marché boursier a atteint 744,5 milliards de DA

Le marché financier algérien a enregistré en 2025 une progression notable, marquée par la hausse de la capitalisation boursière, l'intensification des transactions et la diversification des instruments de financement. Selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), cette dynamique s'est notamment traduite par l'introduction de la Banque de développement local (BDL) en Bourse et par l'émission de nouveaux emprunts obligataires. Elle s'inscrit dans un contexte de réformes visant à renforcer le rôle du marché des capitaux dans le financement de l'économie nationale.

Par Selma R.

À fin décembre 2025, la capitalisation boursière a atteint 744,5 milliards de dinars (mds DA), contre 521,7 mds DA en 2024, soit une progression de 42,8 %. Elle représente ainsi près de 2 % du produit intérieur brut (PIB). Cette évolution s'explique notamment par l'élargissement de la cote et par la valorisation des titres admis à la négociation. L'activité transactionnelle a, elle aussi, connu une forte accélération : le volume des titres échangés s'est établi à plus de 7,77 millions, en hausse de 498,2 % sur un an, tandis que leur valeur a atteint 15,02 mds DA, soit une progression de 443,9 %. Au total, 6 544 transactions ont été réalisées durant l'exercice. L'introduction en Bourse de la BDL sur le compartiment principal a constitué l'un des faits marquants de l'année. Ce compartiment compte désormais six sociétés : la BDL, EGH El Aurassi, Saida, Alliance Assurances, Biopharm et le Crédit populaire d'Algérie (CPA). L'activité demeure toutefois concentrée sur les valeurs bancaires. Le CPA représente à lui seul 54,6 % du volume et 63,9 % de la valeur des échanges, et la BDL en a assuré 32

% du volume.

La diversification du marché s'est également illustrée par l'émission de trois emprunts obligataires cotés, pour un montant cumulé de 22 mds DA. Tosyali Algérie a levé 15 mds DA, tandis qu'Arab Leasing Corporation et Maghreb Leasing Algérie ont émis respectivement 3 et 4 mds DA, à un taux de 5,65 %. Le marché des obligations assimilables du Trésor (OAT) a lui aussi enregistré des volumes importants. Les émissions primaires ont totalisé 569,68 mds DA en 2025, et les échanges sur le marché secondaire ont porté sur 601 857 titres pour une valeur de 570,66 mds DA, répartis sur 427 transactions, en hausse de 67,8 % par rapport à 2024. Parallèlement, le financement des petites et moyennes entreprises (PME) par le capital-investissement a poursuivi sa progression. Les cinq sociétés de capital-investissement en activité détenaient 184 participations, en hausse de 8,8 %, pour une valeur globale de 10,96 mds DA, soit une augmentation de 37,5 % sur un an. L'année a également été marquée par la création du premier Fonds commun de placement à risque (FCPR), « Afia Investments », doté d'une capacité d'investissement de 3 mds DA.

La participation des investisseurs constitue un autre indicateur à suivre. Le nombre de comptes-titres ouverts auprès des teneurs de comptes-conservateurs a atteint 81 520, dont 79 328 détenus par des personnes physiques. Cette prédominance des investisseurs individuels témoigne du rôle central des épargnants dans le développement du marché. Sur le plan réglementaire, la COSOB a poursuivi le renforcement du cadre de supervision en publiant trois règlements et huit instructions. Elle a aussi renforcé son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, avec neuf missions de supervision sur place et des sanctions à l'encontre de quatre entités assujetties. Malgré ces avancées, le marché financier algérien reste confronté à un défi majeur : accroître sa liquidité et sa profondeur afin de mieux répondre aux besoins de financement des entreprises. La poursuite de la diversification des instruments, l'élargissement de la cote et le renforcement de la participation des investisseurs constituent ainsi des leviers essentiels pour consolider sa contribution au financement de l'économie nationale.

COOPÉRATION ALGÉRO-SÉNÉGALAISE

15 accords pour relancer le partenariat économique

Par Selma R.

L'Algérie et le Sénégal entendent donner un nouvel élan à leurs relations bilatérales, en mettant l'accent sur le développement des échanges économiques, les investissements et la coopération énergétique. La sixième session de la Grande Commission mixte algéro-sénégalaise, tenue mardi à Alger après près de trois décennies d'interruption, s'est ainsi achevée par la signature de 15 accords et mémorandums d'entente destinés à renforcer le cadre juridique de la coopération entre les deux pays. Coprésidée par le Ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et son homologue sénégalais, Cheikh Niang, cette session marque la reprise d'un mécanisme institutionnel interrompu depuis mars 1997. Dans son allocution, Attaf a souligné la nécessité de bâtir un partenariat « plus dynamique et plus durable », en s'appuyant sur les liens historiques entre les deux pays. « Notre responsabilité aujourd'hui ne se limite pas à reprendre le cours de ce qui a été interrompu. Elle consiste également à nous appuyer sur les acquis et les liens qui nous unissent afin d'ouvrir une nouvelle étape de notre partenariat, davantage en phase avec les intérêts de nos deux pays », a-t-il déclaré. Le ministre a également mis en avant l'intensification des échanges entre les di-

rigeants et des visites ministérielles, réaffirmant l'attachement de l'Algérie à un dialogue politique régulier, fondé sur la franchise et le respect mutuel. Sur le plan économique, Ahmed Attaf a relevé que les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Sénégal restaient en deçà de leur potentiel. « Nous estimons que la prochaine étape devrait être axée sur la valorisation effective de ces acquis et l'exploitation de l'ensemble des avantages offerts par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) », a-t-il affirmé, appelant à accroître les échanges et à promouvoir les investissements croisés. Il a rappelé que, depuis 2023, l'Algérie a renforcé sa présence au Sénégal avec l'ouverture d'une banque à Dakar, la création d'un espace permanent d'exposition de produits algériens, le développement des liaisons aériennes et le lancement d'une ligne maritime. Dans le même esprit, il a plaidé pour la réactivation du Conseil d'affaires algéro-sénégalais, afin de rapprocher les entreprises, d'identifier les opportunités d'investissement et d'assurer le suivi des projets communs. La coopération énergétique constitue un autre axe prioritaire, le Sénégal pouvant bénéficier de l'expérience algérienne dans les hydrocarbures, les infrastructures et le transfert de technologies. « Nous souhaitons que les échanges en cours puissent déboucher sur des projets concrets,

notamment à travers le développement du partenariat entre Sonatrach et PETROSEN, ainsi qu'entre Sonelgaz et SE-NELEC », a souligné Ahmed Attaf. Le ministre a par ailleurs insisté sur la formation et le renforcement des compétences. « Je tiens à réaffirmer la disponibilité de l'Algérie à poursuivre son soutien à la formation des cadres et des étudiants sénégalais, ainsi qu'à renforcer les échanges entre les universités, les centres de recherche et les établissements de formation de nos deux pays », a-t-il indiqué, en privilégiant notamment l'énergie, l'industrie et les nouvelles technologies. La coopération algéro-sénégalaise couvre également les domaines culturel, scientifique et spirituel, avec la promotion des échanges et du tourisme spirituel vers des sites historiques comme Aïn Madhi et Bou Semghoun. À l'échelle africaine, Ahmed Attaf a plaidé pour le renforcement de l'intégration continentale, la mise en œuvre de la ZLECAF et le développement des chaînes de valeur, afin de stimuler les échanges intra-africains. Enfin, il a appelé à traduire les engagements en résultats concrets, grâce à la mise en œuvre des accords et au suivi des décisions. « Notre ambition commune peut se résumer en trois orientations claires : davantage de dialogue politique, un meilleur encadrement de nos relations bilatérales et des résultats plus concrets en matière de coopération bilatérale », a-t-il résumé.

PLF 2027 Des incitations fiscales pour dynamiser la Bourse d'Alger

Le projet de loi de finances (PLF) 2027 prévoit des mesures fiscales destinées à soutenir le développement du marché financier. Son article 131 propose de reconduire, pour cinq années supplémentaires à compter du 1er janvier 2027, la réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) accordée aux entreprises dont les actions ordinaires sont cotées en Bourse. Calculé en fonction du taux d'ouverture du capital au public, cet avantage vise à préserver l'attractivité des introductions en Bourse et à encourager les entreprises à recourir à ce mode de financement. Le texte prévoit par ailleurs, pendant dix ans, une exonération de l'IBS sur les dividendes perçus par les fonds d'investissement créés dans le cadre de conventions internationales, afin de favoriser la mobilisation de capitaux au profit de projets productifs. Par ailleurs, la COSOB a annoncé en septembre 2026 un mécanisme destiné à faciliter l'accès des start-ups et des entreprises innovantes au compartiment « Croissance » de la Bourse. Une dispense exceptionnelle des frais d'introduction en Bourse est prévue pour les start-up labellisées sur la période 2026-2028, dans la limite de 500 millions de dinars. Il s'agit toutefois d'une initiative distincte du PLF 2027.

NOUVELLE LOI MINIÈRE Un cadre incitatif pour l'investissement et les partenariats internationaux

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, Karima Bakir Tafer, a indiqué, mardi à Alger, lors de la rencontre algéro-britannique sur le secteur minier, que la nouvelle loi minière offre un cadre législatif et réglementaire incitatif à l'investissement et au partenariat international, à travers la simplification des procédures d'investissement, le renforcement de la transparence et la valorisation des ressources. Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre, organisée par le Conseil d'affaires algéro-britannique, en présence de l'ambassadeur du Royaume-Uni auprès de l'Algérie, James Robert Stephen Downer, et de représentants d'entreprises et d'organismes britanniques opérant dans le secteur, Mme Tafer a précisé que la nouvelle loi minière établit des bases "solides" et "sans précédent" répondant aux normes internationales les plus compétitives, notamment en termes de simplification des procédures d'investissement, d'instauration d'un partenariat équilibré, d'octroi d'une haute valeur juridique aux autorisations et aux titres miniers, et de valorisation du contenu. La secrétaire d'Etat a également indiqué que ces "réformes substantielles" offrent un cadre législatif et réglementaire pour plusieurs grands projets structurants sur lesquels l'Algérie mise actuellement pour changer la carte économique de la région, notamment le projet d'exploitation du minerai de fer de Gara Djebilet, le projet de phosphate intégré et le projet d'exploitation du zinc et du plomb. Cette rencontre permet aux responsables, experts et représentants d'entreprises et d'organismes britanniques opérant dans le secteur minier d'explorer les opportunités d'investissement et de partenariat, ainsi que les perspectives de coopération dans les domaines de la recherche minière, des services, des équipements et de la technologie.

TOURISME

Plus de 2,25 millions d’Algériens ont visité la Tunisie au 10 septembre 2026

Dans une déclaration aux médias en marge de la 5^e édition du Salon international du tourisme et des services « Annaba Siah​a 2026 », le directeur général de l'Office national du tourisme tunisien (ONTT), Foued Eloued, a fait savoir qu’à la date du 10 septembre 2026, environ 2,25 millions d’Algériens avaient visité la Tunisie. Le directeur général de l’ONTT a rappelé que la Tunisie avait accueilli 11 millions de touristes en 2025, dont plus de 4 millions d’Algériens, tandis qu’environ 1,5 million de Tunisiens visitent l’Algérie chaque année. Il a également précisé que 94 % des visiteurs algériens se rendant en Tunisie entrent sur le territoire tunisien par les postes frontaliers terrestres. Foued Eloued a exprimé le souhait que les familles algériennes qui se rendront en Tunisie d’ici la fin de l’année en cours puissent bénéficier de bonnes conditions d’accueil et d’une meilleure qualité de services. Cette 5^e édition du Salon international du tourisme et des services « Annaba Siah​a 2026 » a été l’occasion de présenter les offres d’hébergement et les prestations touristiques, ainsi que de renforcer les échanges professionnels entre les deux pays.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
Exportation de 2,3 tonnes de médicaments vers la Côte d’Ivoire

La société pharmaceutique SOPHAL a exporté, lundi, une cargaison de 2,3 tonnes de médicaments vers la Côte d'Ivoire, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Une deuxième cargaison de médicaments devrait être expédiée vers la même destination dans les prochaines semaines, "dans une démarche qui reflète le développement que connaît l'industrie pharmaceutique algérienne", précise la même source. Et d'ajouter que cette opération s'inscrit dans le cadre du développement des capacités de production locales et de l'amélioration de la qualité des produits pharmaceutiques algériens, renforçant ainsi leur compétitivité sur les marchés extérieurs. L'opération d'exportation a été menée dans le respect des conditions techniques et réglementaires adoptées par les services du ministère de l'Industrie pharmaceutique, tout en veillant à garantir l'approvisionnement continu du marché national en différents types de médicaments, de manière à concilier la satisfaction des besoins des patients et la promotion des exportations pharmaceutiques algériennes, conclut le communiqué.

APS

NESDA
Le ministre Ouadah inaugure le nouveau siège de l’antenne Alger-Ouest

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a inauguré, mardi à Alger, le nouveau siège de l'antenne Alger-Ouest de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), situé dans la commune d'El Achour, dans le but de rapprocher les services de l'agence des porteurs de projets et d'améliorer leurs conditions d'accueil et d'accompagnement. A cette occasion, M. Ouadah a indiqué, dans une déclaration à la presse, que ce nouveau siège "permettra de rapprocher l'Agence des citoyens et des porteurs de projets, notamment dans les communes où l'activité entrepreneuriale est particulièrement dynamique", précisant que l'antenne, auparavant située à Zeralda, offre désormais un espace plus vaste et des

conditions plus adaptées à l'accueil et à l'accompagnement des porteurs de projets. Et d'ajouter que l'amélioration des conditions de travail des employés de l'Agence chargés de l'étude des dossiers, du financement des projets et de leur accompagnement, figure également parmi les objectifs de cette démarche, soulignant la nécessité de doter les structures de l'Agence en moyens et technologies modernes permettant d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux porteurs de projets. Dans ce contexte, le ministre a affirmé que "l'Agence œuvre à renforcer l'efficacité de la sélection des projets et de leur accompagnement, conformément à son orientation vers la consécration de l'approche économique, après être passée d'une approche sociale à une approche

économique dans le soutien aux micro-entreprises". M. Ouadah a également annoncé l'inauguration, au cours des prochaines semaines, de nouveaux sièges d'autres agences de wilaya et antennes locales, dans le cadre de la poursuite des efforts visant à améliorer les conditions de travail et d'accueil et à renforcer les performances des structures de l'Agence. "Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des initiatives visant à promouvoir les micro-entreprises afin d'en faire un maillon économique important du nouveau modèle économique fondé sur la jeunesse, la connaissance et la technologie. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du directeur général de la NESDA, Bilal Achacha, ainsi que de plusieurs cadres et responsables.

APS

CHARGE MENTALE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
LG Electronics dévoile sa vision avec Life’s Good 2026

LG Electronics (LG) met en lumière les enjeux croissants liés à la charge mentale à travers sa campagne Life's Good 2026, en montrant comment l'intelligence artificielle de LG peut contribuer à alléger les contraintes du quotidien et à libérer l'esprit pour se concentrer sur l'essentiel. À l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, les discussions autour du bien-être mental prennent une importance croissante. Pourtant, de nombreuses personnes continuent de subir une charge mentale liée au flux constant d'informations, aux innombrables petites décisions et aux exigences du quotidien. Selon une étude menée par LG, les personnes consacrent près d'un quart de l'année à gérer cette charge mentale, soit l'équivalent de 87 jours par an. Face à l'impact croissant de la charge mentale sur la vie quotidienne, la campagne Life's Good 2026 s'articule autour du message « Libérez votre esprit » (« Free Up Your Mind »). En cohérence avec la vision de LG d'une maison sans tâches (« Zero Labor Home »), elle met en avant la manière dont l'intelligence artificielle de LG peut réduire non seulement les efforts physiques, mais aussi la charge mentale associée aux tâches ménagères et aux responsabilités quotidiennes, en limitant le temps et les efforts nécessaires à leur gestion.

La campagne en action

La campagne s'est concrétisée à travers plusieurs initiatives, dont un film principal mettant en scène une véritable famille confrontée à la charge mentale. Ses membres témoignent de la pression que peuvent représenter les responsabilités domestiques et la vie familiale au quotidien. En prenant discrètement en charge certaines tâches courantes en arrière-plan, l'intelligence artificielle de LG montre comment les familles peuvent profiter d'avantage de moments privilégiés ensemble. La campagne a touché les consommateurs dans 53 marchés et généré plus de 3 milliards de vues de contenus grâce au film principal, aux collaborations avec des créateurs de contenu, aux récits diffusés sur les réseaux sociaux et aux activations locales. LG s'est également associée à la psychiatre certifiée Dr Judith Joseph afin d'apporter un éclairage expert sur la charge mentale à travers des contenus spécialisés et des initiatives médiatiques. La campagne a par ailleurs proposé le « Mental Load Test », un test invitant chacun à mieux comprendre la charge mentale qu'il porte au quotidien. Cette initiative a attiré plus de 570 000 participants.

Des innovations au service d'un quotidien meilleur

« Depuis quatre ans, la campagne Life's Good montre comment l'innovation peut enrichir la vie des personnes de manière significative », a déclaré Kim Hyo-eun, responsable de la division Brand Management de LG. « À mesure que l'intelligence artificielle s'intègre davantage dans notre quotidien, son rôle doit aller au-delà de la sim-

plicité d'utilisation et de l'efficacité. Les innovations les plus significatives sont celles qui allègent les contraintes invisibles et permettent de retrouver le temps et l'attention souvent accaparés par les exigences du quotidien. » À travers sa campagne Life's Good 2026, LG met

en avant une approche plus réfléchie de l'intelligence artificielle, qui contribue à alléger la charge mentale et à favoriser le bien-être au quotidien, afin de laisser davantage de place aux expériences qui donnent tout son sens à la vie.

R E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 12 أكتوبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 12 Octobre 2026

Prix du détail ¹ أسعار التجزئة ¹					
DA / Kgدج / كلغ					
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	92	98	86	البطاطا
	Tomate	136	151	120	الطماطم
	Oignon sec	79	85	72	البصل الجاف
	Ail sec	840	913	766	الثوم الجاف
	Carotte	130	141	118	الجزر
	Navet	144	156	132	اللفت
	Poivron	145	158	132	الفلفل الاخضر
	Piment	161	177	145	الفلفل الحار
	Courgette	170	183	156	الكوسة
	Haricot vert	269	291	246	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	154	167	141	الخس
	Pomme locale	421	521	321	التفاح المحلي
	Datte	491	604	378	التمر
	Raisin	309	360	258	العنب
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2241	2359	2122	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	505	518	491	الدجاج
	Œufs (Unité)	24	25	22	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	92	98	86	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	355,00	NC	0,00	0,70	-0,04	7,57	7,32	0	0,00
AYRADE	AYRD	815,00	NC	0,00	0,00	0,11	116,43	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,05	7,56	7,64	28300	39 620 000,00
BIOPHARM	BIO	2 350,00	NC	0,00	-3,13	-5,84	6,33	7,23	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 000,00	1999,00	-0,05	-0,87	-8,45	8,29	8,75	4452	8 899 548,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-0,80	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	450,00	NC	0,00	3,71	5,99	1,24	7,78	0	0,00

PLF 2027

Une nouvelle étape dans la croissance économique

Des experts économiques ont souligné que le projet de loi de finances (PLF) pour 2027, présenté lundi par le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), était de nature à ouvrir une nouvelle étape dans le processus de développement économique en Algérie, à renforcer l'investissement productif et à améliorer les conditions de vie des citoyens, saluant l'introduction des augmentations de salaires dans ce projet de loi.

Synthèse R E/APS

Dans ce cadre, l'expert économique Abdelkader Slimani a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que les prévisions de croissance contenues dans le texte du projet traduisent l'ambition de préserver la dynamique de l'économie nationale, de manière à réduire son exposition aux fluctuations des marchés de l'énergie. Il a souligné l'importance de passer du financement des dépenses au financement des résultats, dans laquelle la réussite de l'investissement public se mesure à sa capacité à créer de la richesse et des emplois et à accroître la productivité des entreprises. Sur le plan social, il a salué l'importance de préserver le pouvoir d'achat dans le cadre d'une approche intégrée associant la subvention ciblée aux catégories qui en ont besoin, la promotion de la production nationale et la réduction des coûts d'intermédiation non nécessaires, ainsi que le développement des réseaux de distribution, le renforcement des contrôles et la numérisation des trans-

actions, afin de lutter contre la spéculation. Le même intervenant a indiqué que l'introduction des augmentations de salaires dans le projet de loi est de nature à soutenir le cycle économique intérieur, en stimulant la consommation et en dynamisant l'activité commerciale et les services, estimant que le maintien de leur effet positif sur le pouvoir d'achat des citoyens est tributaire de la stabilité des prix et du développement de la production nationale. Ces augmentations s'inscrivent dans le cadre d'une approche économique et sociale susceptible de soutenir l'activité intérieure, notamment en stimulant la demande, avec des retombées sur les différentes branches de l'économie. Dans le même temps, le renforcement de la production nationale contribue à satisfaire la demande et à assurer un meilleur équilibre entre l'évolution des revenus et celle de l'offre, a-t-il ajouté. S'agissant du règlement fiscal volontaire que le PLF propose de proroger jusqu'au 31 décembre 2027 après son introduction par la loi de finances 2026, l'expert

y voit une opportunité pour intégrer l'économie parallèle, élargir l'assiette fiscale et faciliter l'accès des entreprises au financement bancaire. Pour sa part, l'expert en développement économique, M. Abderrahmane Hadeif, s'est félicité des indicateurs positifs prévus dans le texte, élaboré dans un contexte marqué par la poursuite de la croissance économique, insistant sur l'importance de la complémentarité entre les différents secteurs. Concernant la création de plus de 125.000 emplois prévue par le projet de loi, l'expert a fait remarquer qu'il s'agissait d'une démarche à même de soutenir l'insertion professionnelle des jeunes et des diplômés universitaires, de consolider les revenus des ménages et de stimuler la consommation interne. Il a toutefois souligné la nécessité de faire converger ces créations d'emplois avec les opportunités générées par le secteur productif, à travers le soutien aux micro-entreprises et aux startups, le renforcement de la formation professionnelle et le rapprochement de l'université de son environnement économique.

GNL

Le Bangladesh courtise l'Algérie pour diversifier ses approvisionnements

L'Algérie et le Bangladesh multiplient les contacts en vue d'un possible accord sur le gaz naturel liquéfié (GNL). Selon la plateforme spécialisée Attaqa (Energy Platform, basée à Washington), Dacca cherche de nouveaux fournisseurs depuis que le conflit en Iran a désorganisé ses approvisionnements traditionnels en provenance du Qatar. Selon la même source, Dacca envisage d'acheter dix cargaisons par an à Sonatrach. Les négociations n'en sont qu'à leurs débuts. Le ministre bangladais de l'Énergie, Iqbal Hasan Mahmud, a reçu l'ambassadeur d'Algérie, Abdelouahab Saidani. D'après un communiqué du ministère de l'Énergie et des Ressources minérales, cité par Attaqa, les deux hommes ont évoqué la fourniture de GNL et de GPL, ainsi que la signature éventuelle de protocoles d'accord. Ils ont également préparé la visite attendue du Premier ministre Tarique Rahman en Algérie. Ces échanges font suite à une visioconférence tenue le 10 septembre 2026 entre le ministre algérien des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et son homologue bangladais. Le P.-D.G. de Sonatrach, Nouredine Daoudi, et des représentants d'entreprises énergétiques bangladaises y participaient. Toujours selon Attaqa, qui s'appuie sur des sources informées, le Bangladesh souhaiterait importer dix cargaisons de GNL par an. Aucun accord n'est arrêté : Alger examine la rentabilité de l'opération, les prix proposés et les coûts de transport. Quantités, calendrier de livraison et modalités d'exécution restent à négocier. Les sources de la plateforme n'attendent pas de conclusion avant la fin de 2026. Pour Sonatrach, dont les exportations se concentrent largement sur l'Europe, ce marché permettrait de tester la demande en Asie du Sud. Attaqa souligne aussi que les cargaisons algériennes peuvent rejoindre la région sans transiter par le détroit d'Ormuz, contrairement aux routes venant du Golfe. L'issue dépendra toutefois de la compétitivité des prix et de la disponibilité des cargaisons, alors que Dacca cherche à élargir ses options.

Synthèse Z R.

AMINA BOULGHOBRA, CHARGÉE DE LA COMMUNICATION À LA DIRECTION DE LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ DE GUÉ DE CONSTANTINE

«Le recouvrement des créances, un enjeu majeur pour la continuité du service public»

Par Zahir R.

Le recouvrement des créances et le paiement régulier des factures d'électricité et de gaz sont indispensables pour préserver l'équilibre financier de l'entreprise et garantir la continuité et la qualité du service public. C'est ce qu'a souligné Mme Amina Boulghobra, cheffe du service de la communication à la direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Gué de Constantine, en insistant sur l'importance du respect des délais de paiement par les abonnés.

Elle a ainsi déclaré : « Le recouvrement des créances et le paiement régulier des factures sont indispensables pour garantir la continuité, l'équilibre financier et la qualité du service public d'électricité et de gaz ». Elle a rappelé que le règlement des factures constitue un élément essentiel au bon fonctionnement de l'entreprise et à la pérennité des prestations assurées aux citoyens. Dans ce contexte, Mme Boulghobra a expliqué que les sommes recouvrées contribuent directement à la couverture des charges d'exploitation et de

maintenance des installations électriques et gazières. Elles permettent également d'assurer le suivi technique des équipements, de financer le développement des réseaux et de maintenir la qualité du service fourni aux abonnés. Le recouvrement des créances représente ainsi un levier important pour permettre à l'entreprise de répondre aux besoins des clients et d'assurer ses missions dans de bonnes conditions. La responsable a, par ailleurs, appelé les clients ayant des factures impayées à se rapprocher des agences

commerciales pour régulariser leur situation. « Nous invitons nos abonnés concernés à prendre contact avec nos agences afin de trouver les solutions appropriées et d'éviter l'accumulation des dettes », a-t-elle souligné. En parallèle, la direction de la distribution de Gué de Constantine poursuit ses efforts pour faciliter les démarches des clients, notamment grâce aux moyens de paiement électronique agréés. Ces solutions permettent de régler les factures plus facilement et de limiter les déplacements vers les agences commer-

ciales. La direction entend ainsi sensibiliser les abonnés à l'importance du paiement régulier des factures, tout en facilitant les procédures de règlement et de régularisation. L'objectif est de contribuer à la pérennité du service public d'électricité et de gaz et au maintien de prestations de qualité au profit des citoyens. Elle réaffirme également sa disponibilité pour accompagner les clients et répondre à leurs préoccupations.

SALON KAHRABA EXPO 2026

Ouverture de la 2e édition avec la participation de 75 exposants

La deuxième édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables, "Kahraba Expo 2026", a ouvert ses portes, mardi, au Palais des expositions à Alger, avec la participation de 75 exposants. La cérémonie d'ouverture officielle de ce salon, qui se poursuivra jusqu'au 15 octobre courant, a été présidée par Nabil Kafi, directeur général par intérim du groupe Sonelgaz, représentant le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, et Ahmed Tebaché, président du Cluster industriel électrique d'Algérie (CIEL), en présence de plusieurs responsables et cadres du secteur.

Dans une allocution lue en son nom par M. Kafi, le ministre a mis en exergue l'importance majeure accordée par l'Etat au secteur de l'électricité et du gaz, à travers des programmes publics dotés de moyens considérables, ayant contribué à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et à l'accompagnement du développement économique et social du pays. Après avoir insisté sur le rôle attendu de ce salon dans le renforcement des partenariats et la promotion des capacités locales en matière d'électricité et de gaz sur les marchés extérieurs, M. Adjal a mis en avant une série de projets visant à consolider l'intercon-

nexion énergétique, notamment sur le continent africain. Cette édition se veut une plateforme centrale pour mettre en lumière les capacités et les solutions innovantes des professionnels, ainsi que pour nouer des partenariats prometteurs à même de contribuer à la dynamique positive que connaît le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables en Algérie ces dernières années, à la faveur des projets lancés ou à venir, selon les organisateurs. La manifestation est marquée par l'exposition d'équipements et de matériels électriques, de systèmes et solutions d'énergie solaire, de technologies de

stockage de l'énergie, d'énergies renouvelables et de solutions durables, outre des équipements et solutions destinés au secteur industriel, ainsi que des solutions d'efficacité énergétique et de rationalisation de la consommation. De ce fait, ce Salon constitue une opportunité importante pour exposer et promouvoir les différentes réalisations, solutions innovantes, expertises et expériences, ainsi que pour signer des accords de partenariat et de coopération entre les différents acteurs du domaine, contribuant ainsi à accroître la contribution de ce secteur au PIB.

R E.

KHENCHELA
**Lancement de
travaux pour
l’ouverture de 150
km de pistes
agricoles**

Des travaux portant sur l'ouverture de 150 km de pistes agricoles ont été lancés lundi dans la wilaya de Khenchela, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Said Tamen. Le même responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de l'ouverture de 135 km de pistes agricoles dans la région sud de la commune de Babar et de 15 km dans la commune de Remila. Il a souligné que ces projets ont été subdivisés en 5 lots afin que les entreprises de réalisation puissent les livrer au bout d'un délai de 6 mois comme stipulé sur le cahier des charges. M. Tamen a également fait savoir qu'un investissement public de 445 millions de dinars a été consenti pour la concrétisation de ces projets dans le cadre d'un programme de développement rural et de gestion équilibrée et durable des régions. Le DSA a affirmé que ces projets "importants" contribueront, une fois achevés, à désenclaver plusieurs exploitations agricoles produisant des cultures stratégiques, à faciliter les déplacements, le transport et la commercialisation des produits agricoles, ainsi qu'à créer de nouveaux emplois pour les jeunes de la région.

R E.

GUELMA
**Remise de 445
certificats de
qualification à des
artisans**

Pas moins de 445 artisans de la wilaya de Guelma ont obtenu, depuis le début de l'année 2026, des certificats de qualification dans diverses activités de l'artisanat et des métiers, a-t-on appris mardi auprès du directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Miloud Saâdi. Le directeur de la chambre a précisé à l'APS que ces certificats ont été attribués après que les artisans en question ont effectué des tests d'évaluation de leurs compétences au cours de 13 sessions de qualification supervisées par une commission de la CAM. Le certificat en question permet aux artisans (prestataires de services, production de biens, artisanat d'art) d'obtenir une carte d'artisan pour exercer leur activité dans un cadre légal, tout en leur ouvrant droit aux avantages financiers offerts par les dispositifs de soutien à l'emploi, a encore indiqué le même responsable. Selon le directeur de la CAM, des campagnes de sensibilisation ont été organisées, depuis début 2026, en marge des différentes sessions de qualification, par les agences locales de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) pour informer les artisans des opportunités offertes par ces agences pour l'acquisition d'équipements leur permettant de lancer leurs projets.

R E.

TIZI-OUZOU
**Rencontre sur la valorisation
des sous-produits oléicoles**

La gestion et la valorisation des sous-produits issus de l’oléiculture ont été au cœur d’une rencontre organisée lundi à Tizi-Ouzou, avec pour objectif de mettre l’accent sur les défis environnementaux majeurs et les perspectives d’exploitation prometteuses dans ce domaine.

Abritée par la maison de la culture Mouloud-Mammeri, cette rencontre, initiée par la direction de l'environnement, a été l'occasion de dresser un état des lieux et rappeler la réglementation en vigueur relative à la gestion des sous-produits oléicoles, notamment la margine et le grignon d'olive, et proposer des solutions visant à réduire leur impact sur l'environnement. A cette occasion, le directeur de l'environnement, Mbarek Ait Aoudia, a indiqué que la wilaya compte quelque 337 huileries, dont plus de 150 sont des unités traditionnelles anciennes, souvent dépourvues d'espaces suffisants pour se moderniser ou installer des systèmes de

traitement adéquats. Les margines, déchets liquides issus de la trituration, se caractérisant par un pH acide et une forte salinité, présentent un risque d'acidification et de dégradation des sols et des ressources en eau. Il est donc important de les valoriser pour en faire un engrais idéalement par la méthode d'évaporation naturelle ont souligné, dans deux communications distinctes, MM. Kaci Boukhlaifa, cadre à la direction des services agricoles, et Cherfouh Rabia, chercheur à l'université Mouloud-Mammeri. Sur le plan agronomique, les recherches et expérimentations démontrent que le grignon, riche en matière organique et en

éléments nutritifs, constitue un excellent amendement après un processus de compostage maîtrisé. Des essais ont prouvé qu'un compostage correctement mené donne des résultats concluants, bénéfiques aux oliviers, aux vignes et aux arbres fruitiers, a-t-il précisé. Les participants ont recommandé l'entretien des bassins de décantation des margines, la mise en place d'une structure fédératrice, telle qu'une coopérative oléicole, ainsi que la création d'un institut dédié exclusivement à la filière et d'une plateforme de données unifiée pour une meilleure coordination entre les différents intervenants.

R E.

ORAN
**L’approche développementale et économique de l’exploitation des
données de référence des adresses au centre d’une journée d’étude**

Le thème "L'approche développementale et économique de l'exploitation des données de référence des adresses" est au centre d'une journée d'étude ouverte lundi à Oran, à l'initiative du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, en coordination avec la wilaya. Cette rencontre, qui s'étale sur deux jours, vise à mettre en lumière les enjeux stratégiques du projet du Référentiel national de l'adressage, considéré comme une infrastructure numérique souveraine et un outil moderne permettant une meilleure organisation des espaces urbains et une amélioration de la qualité des services publics. Dans une déclaration à la presse, en marge de cette rencontre, la directrice générale au ministère de

l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée de la généralisation du Référentiel national de l'adressage, Amel Djouamâa, a indiqué que le système unifié d'adressage géographique serait généralisé à l'ensemble des 69 wilayas du pays à l'horizon 2030. Elle a précisé que le système national avait permis, à ce jour, de recenser 1,5 million d'adresses officielles unifiées et géolocalisables. Elle a également fait savoir que le processus de généralisation avait déjà concerné 12 wilayas, tandis que 13 autres avaient été inscrites au programme dans le cadre du budget de l'Etat, soulignant que la wilaya d'Oran avait servi de site pilote pour ce projet. De son côté, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a présenté le bilan chiffré

de la phase pilote menée dans la wilaya. Cette opération a permis de dénommer 14.963 espaces à travers les différentes zones de la wilaya et d'installer 36.123 plaques de signalisation pour identifier les rues, les espaces publics et les différents repères. Elle a également porté sur la numérotation réglementaire de 406.000 entrées d'immeubles. Le wali a ajouté que plus de 415.000 adresses avaient été établies et intégrées dans une base de données numérique documentée, pouvant faire l'objet d'actualisations régulières sur le plan géospatial. Ces résultats constituent une base de données de référence solide, appelée à soutenir la prise de décision, à améliorer la qualité du service public et à renforcer la coordi-

nation intersectorielle en matière de développement et d'activité économique, a-t-il souligné. Cette journée d'étude réunit plusieurs organismes, acteurs économiques et prestataires de services, ainsi que des utilisateurs des systèmes d'adressage, notamment les services de sécurité, la Protection civile, les services des impôts, l'Algérienne des eaux (ADE) et Sonelgaz. Les participants devront présenter des exemples et des applications pratiques illustrant l'exploitation de ces données sur le terrain, en s'appuyant sur les informations relatives à l'adressage établies au niveau des communes de la wilaya d'Oran.

APS

SÉTIF
**Lancement d’un projet intitulé “connais Sétif”
pour valoriser les atouts de la région**

Un projet intitulé "connais Sétif", visant à valoriser les atouts touristiques, historiques et naturels de la région des hauts plateaux sétifiens, a été lancé, cette semaine, par l'association locale "Insaf", a-t-on appris, lundi, auprès du président de cette association, Adel Bouregazène. Ce projet, financé par le ministère de la Jeunesse à l'intention des jeunes intéressés par le tourisme et de la création de contenus, "s'inscrit dans le cadre de l'encouragement des initiatives de jeunes" et vise à "faire connaître et à mettre en valeur les atouts de la région à travers une production numérique filmée à même de contribuer à la promotion de la destination Sétif", a souligné M. Bouregazène. Il a ajouté que le projet "repose sur la formation des jeunes dans le domaine du tourisme et de la création de

contenu numérique à travers un programme d'une durée d'un an, comprenant des formations spécialisées, des sorties de terrain et des concours", permettant ainsi, selon lui, de "développer les compétences des jeunes et de les qualifier dans les domaines de guide touristique, de la photographie et de la documentation numérique". Le programme inclut également la présentation des différentes formes de tourisme caractérisant la wilaya de Sétif, tels que le tourisme archéologique, historique, thermal, de montagne et environnemental, ainsi que le patrimoine civil et l'architecture islamique, dans le but de mettre en valeur la richesse de la région et la diversité de ses atouts touristiques, selon le président de l'association "Insaf". L'initiative repose également sur la création de 6 clubs spécialisés dans le

tourisme et la création de contenu à Sétif, Hammam-Guergour, Djemila et El Eulma, avec fourniture des équipements et des moyens logistiques nécessaires à la production d'un contenu numérique créatif alliant connaissance, citoyenneté et esprit d'initiative. Le projet est mis en œuvre sous la supervision de la direction de wilaya de la jeunesse et des sports (DJS) et de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat. L'objectif premier consiste, a-t-on expliqué, à "renforcer la contribution des jeunes à la promotion des atouts locaux et à la valorisation du patrimoine touristique et culturel à travers les médias numériques".

APS

Trump joue au jeu du «qui cédera le premier» avec les réserves pétrolières américaines

Les États-Unis risquent d'épuiser leurs réserves pétrolières d'urgence alors même que le conflit avec l'Iran s'intensifie.

Par Hekmat Matthew Aboukhater (*)

En 1975, encore sous le choc de l'embargo pétrolier arabe de 1973, le président Gerald Ford a signé la loi sur la politique énergétique et la conservation de l'énergie (Energy Policy and Conservation Act). Cette loi a institué la Réserve stratégique de pétrole (SPR) et l'a définie comme un fonds de réserve, prêt à être mobilisé au profit du peuple américain au cas où une crise d'approvisionnement viendrait à se reproduire. Aujourd'hui, après deux mandats consécutifs, notre réserve stratégique de pétrole a atteint son niveau le plus bas depuis 1983. Biden a puisé 50 millions de barils en réponse à la pandémie de Covid. L'année suivante, il a prélevé 180 millions de barils supplémentaires en réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie – le plus important prélèvement de l'histoire de la SPR – arguant que cette mesure était nécessaire pour stabiliser les prix de l'essence et amortir le choc provoqué par la guerre. Désormais, le président Donald Trump épuise ce qui reste de ces réserves pour faire face aux chocs sur les prix et l'approvisionnement provoqués par sa guerre contre l'Iran. Le dernier prélèvement – une mise sur le marché de 172 millions de barils de pétrole – a ramené le niveau de la SPR à 311,4 millions de barils au 17 juillet, réduisant ainsi la sécurité du peuple américain au moment même où le conflit menace d'embraser d'autres points d'étranglement stratégiques au Moyen-Orient. Si la prochaine vague d'escalade fait flamber les cours du pétrole, il y aura beaucoup moins de marge de manœuvre entre une guerre régionale et le prix que les Américains paient à la pompe.

La SPR à 300 millions de barils

La SPR est constituée de pétrole brut stocké dans 60 cavités salines situées le long de la côte du golfe du Mexique, principalement au Texas et en Louisiane. Les parois salines de ces cavités assurent une bonne étanchéité, présentent peu de fuites et, grâce à leurs propriétés chimiques uniques, permettent au pétrole de circuler lentement à l'intérieur de la cavité au lieu de rester immobile. Ce système délicat peut stocker jusqu'à 727 millions de barils pendant des décennies – à condition, bien sûr, qu'il soit géré de manière responsable. De nombreux experts considèrent le seuil des 300 millions de barils comme le « niveau opérationnel minimum » de la SPR en raison de la précision technique requise pour extraire le pétrole. Lorsque le niveau descend en dessous de cette valeur, les experts du Government Accountability Office (GAO) américain avertissent que la réserve est confrontée

à de graves « risques quant à sa capacité à fonctionner et à faire face à de futures crises énergétiques. » Le problème est d'ordre pratique. Pour extraire le brut, les opérateurs injectent d'énormes volumes d'eau douce dans les cavités afin de déplacer hydrauliquement le pétrole, plus léger, vers le haut. Mais à chaque cycle de prélèvement, l'eau douce dissout la couche de sel qui tapisse la cavité, déformant structurellement les parois, agrandissant le volume au fil du temps et modifiant radicalement le rapport volume/pression de la cavité. Ces cycles de prélèvement agressifs à faible niveau accélèrent l'érosion du sel et risquent de provoquer un effondrement catastrophique de l'intégrité de la cavité. Ces cycles de prélèvement agressifs à faible niveau accélèrent l'érosion du sel et risquent de provoquer un effondrement catastrophique de l'intégrité de la cavité. Même Trump a publiquement reconnu les risques liés à une diminution continue des stocks. Lors d'un récent point presse, Trump a admis sans détour la vulnérabilité des réserves épuisées, aversant que « nous serons à court de réserves dans environ quatre semaines. »

Une diplomatie molle et une escalade sans stratégie

Des voix bipartisanes, allant du député Thomas Massie (Républicain, Kentucky) à des Démocrates de haut rang de la Chambre des représentants et du Sénat, tirent la sonnette d'alarme au sujet de ce prélèvement massif, mais en vain. Massie a explicitement averti que l'utilisation de la réserve à l'échelle mondiale « pour masquer les coûts de la guerre, risque d'entraîner l'effondrement physique des cavités salines mêmes qui la contiennent. » Le sénateur Martin Heinrich (Démocrate, New Mexico) a également averti que les États-Unis devaient maintenir une SPR « disposant d'une capacité suffisante pour absorber des chocs comme celui-ci » au lieu de laisser les consommateurs « continuer à subir des répercussions considérables sur les prix de l'essence. » Loin de stabiliser la situation, l'administration se livre à un jeu de l'oie imprévisible et à haut risque avec l'Iran, qui a conduit l'approvisionnement mondial en pétrole au bord du gouffre. L'administration a annulé la licence générale spéciale du Trésor datée du 22 juin, qui autorisait auparavant l'Iran à vendre du pétrole brut. Téhéran a immédiatement riposté en intensifiant un cycle militaire violent de représailles, lançant des attaques de drones et de missiles contre trois grands pétroliers commerciaux transitant par le détroit d'Ormuz, dont un méthanier qatari laissé en feu au large d'Oman et un pétrolier saoudien transportant du brut. Les États-Unis ont à leur tour réagi de manière agressive, bombardant environ 90 cibles sur la côte sud de l'Iran au cours d'une offensive de représailles de deux jours. Cette instabilité a propulsé les primes

d'assurance maritime à des niveaux astronomiques et a paralysé les flottes de transport. En reniant de larges pans du protocole d'accord que son administration avait signé avec l'Iran, Trump plonge les marchés mondiaux du pétrole dans l'abîme. Rory Johnston, fondateur de Commodity Context, a déclaré à Responsible Statecraft (RS) que les marchés du brut « intègrent un risque nettement plus élevé » alors que le trafic maritime s'effondre en raison d'un nouveau cycle d'escalade. « La question du détroit d'Ormuz est loin d'être résolue » a-t-il déclaré. Les données maritimes montrent que le trafic des pétroliers commerciaux transitant par le détroit d'Ormuz s'est effondré pour n'atteindre plus qu'un cinquième des niveaux d'avant-guerre, ne laissant passer qu'une fraction des 20 millions de barils quotidiens habituels. Jusqu'à présent, les États-Unis avaient joué le rôle de filet de sécurité mondial face à cette tension sur l'offre en exportant quotidiennement des millions de barils de pétrole. Aujourd'hui, même ce filet de sécurité est remis en question, car les derniers chiffres de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) révèlent une chute vertigineuse des exportations américaines de pétrole brut, qui ont chuté de 746 000 barils par jour cette semaine, passant de plus de 4 millions de barils à seulement 3,2 millions de barils par jour. Le gouvernement n'a pas expliqué la raison de cette forte baisse des exportations, mais la cause la plus probable est la nécessité d'éviter une pénurie de carburant sur le marché intérieur alors que la réserve stratégique de pétrole (SPR) approche de son niveau plancher.

Le scénario d'étranglement

Nous évoluons déjà dans une réalité économique profondément déstabilisée, où l'incertitude des marchés fait fluctuer les cours du baril de pétrole entre le bas des 70 dollars et le haut des 90 dollars en l'espace de quelques jours. Après une baisse fin juin et début juillet, alimentée par l'espoir d'un cessez-le-feu durable, les prix sont remontés à près de 100 dollars. Pire encore, il y a des raisons de croire que la consommation par la Chine de ses propres réserves d'un milliard de barils et le fait que Washington ait presque vidé sa SPR maintiennent artificiellement les prix à un niveau bas. Dès que Pékin reprendra ses importations plus tard dans l'année, cette demande cachée reviendra en force sur le marché, faisant monter les prix en flèche. Si Trump poursuit cette escalade de représailles, un effet domino se produira dans la région. Nous en avons déjà eu un avant-goût dangereux : les frappes américaines contre des raffineries de pétrole iraniennes, puis les représailles ira-

niennes contre des installations pétrolières clés dans les États arabes du Golfe et les attaques contre les oléoducs saoudiens Petrolina et émiratis ADCOP, qui permettent de contourner le détroit. L'étape suivante de cette escalade a été franchie par les Houthis. En lançant une campagne aérienne concentrée contre les ports et les pétroliers saoudiens, ils coupent la voie maritime sud de la mer Rouge au niveau du goulet d'étranglement de Bab el-Mandeb. Bob McNally, de Rapidan Energy, a déclaré qu'une telle escalade du conflit au niveau des goullets d'étranglement de la région « ferait rapidement remonter les prix du brut bien au-dessus des 100 dollars, annulant ainsi l'effondrement de la prime de risque que le marché pétrolier avait intégré dans ses cours en juin. » La Maison Blanche semble ignorer la dernière carte que l'Iran ou ses alliés au Moyen-Orient pourraient jouer. Si l'Iran se retrouve acculé et n'a plus rien à perdre, il pourrait en venir à prendre pour cible la dernière artère maritime du Moyen-Orient : le canal de Suez. Même une perturbation mineure du canal peut avoir d'énormes conséquences économiques, comme l'a démontré l'incident de l'Ever Given en 2021. L'Iran ou ses alliés pourraient provoquer une crise similaire en prenant pour cible un navire dans le canal, voire en commettant un acte de terrorisme international, tel que le sabotage intentionnel, le piégeage ou l'échouage d'un superpétrolier directement dans les passages les plus étroits du canal. Il en résulterait le blocage de la troisième et dernière voie maritime permettant de quitter le Moyen-Orient. C'est là que l'affaire des réserves stratégiques de pétrole (SPR) prend une dimension qui dépasse le simple cadre du pétrole. L'économiste de Yale Marnix Amand a décrit l'approche plus large de Trump vis-à-vis des réserves stratégiques comme « celle d'un homme tirant profit de décennies d'hégémonie américaine, puisant dans les réserves à long terme de puissance, de légitimité et de sécurité des États-Unis pour servir des objectifs politiques à court terme. » La SPR est la version concrète de ce compromis : un atout stratégique constitué au fil des décennies, épuisé par un président qui s'efforce d'atténuer les conséquences d'une guerre qu'il ne semble pas disposé à mettre fin.

(*) *candidat au master en politiques publiques à la Yale Jackson School of Global Affairs. Hekmat a effectué un stage au sein des programmes Democratizing Foreign Policy et Middle East du Quincy Institute. Auparavant, il a travaillé au sein du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations Unies.*

Source : Responsible Statecraft, 28-07-2026

Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

ÉGYPTE

Les investissements directs étrangers atteignent 18 milliards de dollars en 2025-2026

Les investissements directs étrangers, les recettes touristiques, les transferts des expatriés et les revenus du canal de Suez ont progressé au cours de l'exercice 2025-2026, tandis que le déficit du compte courant s'est creusé à 22,5 milliards de dollars.

Les investissements directs étrangers (IDE) en Égypte ont atteint 18 milliards de dollars en flux nets entrants au cours de l'exercice 2025-2026, contre 12,2 milliards de dollars en 2024-2025, selon la Banque centrale d'Égypte (BCE), qui a publié lundi 12 octobre un rapport sur la balance des paiements.

"Les investissements dans les secteurs économiques non pétroliers ont généré des flux nets entrants d'environ 17,8 milliards de dollars, contre 11,6 milliards de dollars lors de l'exercice précédent", ajoute le rapport.

Cette progression s'explique notamment par les investissements destinés à la création de nouvelles entreprises et à l'augmentation du capital social des entreprises existantes, qui ont généré des entrées nettes de capitaux d'environ 8,8 milliards de dollars.

Les recettes touristiques ont également augmenté, passant de 16,7 milliards de dollars en 2024-2025 à 18,4 milliards de dollars en 2025-2026, selon le rapport de la Banque centrale. Les transferts de fonds des Égyptiens expatriés ont, pour leur part, enregistré une hausse significative, atteignant 47,3 milliards de dollars, contre 36,5 milliards de dollars un an auparavant.

Les recettes du canal de Suez ont également progressé au cours de la période, pour s'établir à 4,4 milliards de dollars, contre 3,6 milliards de dollars lors de l'exercice précédent.

Sur le plan énergétique, les importations de produits pétroliers ont diminué de 1,2 milliard de dollars au cours de l'exercice 2025-2026. À l'inverse, les importations de gaz naturel ont augmenté de 4,7 milliards de dollars sur la même période.

Malgré la progression des investissements directs étrangers et des principales sources de devises, le déficit du compte courant s'est aggravé pour atteindre 22,5 milliards de dollars au cours de l'exercice 2025-2026, contre 15,4 milliards de dollars lors de l'exercice précédent.

Le déficit du compte courant désigne une situation dans laquelle les paiements d'un pays envers le reste du monde, au titre des échanges de biens et de services, des revenus et des transferts courants, sont supérieurs à ses recettes provenant de ces mêmes opérations.

R I/Agence

TUNISIE

4,95 milliards d'euros d'échanges commerciaux avec l'Italie

Au cours des neuf premiers mois de 2026, l'Italie est restée le premier fournisseur européen de la Tunisie, devant la France, consolidant ainsi sa position parmi les principaux partenaires commerciaux du pays nord-africain.

C'est ce que révèlent les dernières données commerciales publiées aujourd'hui par l'Institut national tunisien de la statistique (INS), qui indiquent que les échanges commerciaux entre l'Italie et la Tunisie ont atteint environ 16,77 milliards de dinars (4,95 milliards d'euros) entre janvier et septembre. Les exportations tunisiennes vers l'Italie se sont élevées à 8,344 milliards de dinars (2,46 milliards d'euros), soit une hausse d'environ 5 % par rapport aux 7,948 milliards de dinars (2,35 milliards d'euros) enregistrés sur la même période en 2025. Les importations en provenance d'Italie, quant à elles, ont atteint 8,427 milliards de dinars (2,49 milliards d'euros), soit une augmentation de 18,6 % par rapport aux 7,107 milliards de dinars (2,10 milliards d'euros) des neuf premiers mois de l'année précédente. La balance commerciale bilatérale est donc légèrement négative pour la Tunisie, à environ 83,4 millions de dinars (24,6 millions d'euros).

La croissance des achats en provenance d'Italie permet à Rome de conserver sa position de leader parmi les fournisseurs européens. Les importations tunisiennes en provenance de France se sont élevées à 8,115 milliards de dinars (2,40 milliards d'euros), tandis que celles en provenance d'Allemagne ont atteint 5,639 milliards de dinars (1,67 milliard d'euros). Concernant les exportations tunisiennes, la France demeure le premier marché européen, avec des ventes totalisant 11,428 milliards de dinars (3,38 milliards d'euros), suivie de l'Italie et de l'Allemagne, avec respectivement 8,344 milliards de dinars (2,46 milliards d'euros) et 7,048 milliards de dinars (2,08 milliards d'euros). En termes d'échanges commerciaux globaux, la France, l'Italie et l'Allemagne restent les trois principaux partenaires commerciaux européens de la Tunisie, avec des volumes d'échanges s'élevant respectivement à environ 19,54 milliards de dinars (5,77 milliards d'euros), 16,77 milliards de dinars (4,95 milliards d'euros) et 12,69 milliards de dinars (3,75 milliards d'euros).

Cet accord bilatéral s'inscrit dans une phase d'expansion du commerce extérieur tunisien, caractérisée toutefois par une croissance des importations supérieure à celle des exportations. Au cours des neuf premiers mois de 2026, les exportations totales ont atteint 50,4 milliards de dinars (14,89 milliards d'euros), contre 46,420 milliards de dinars (13,71 milliards d'euros) sur la même période en 2025, soit une hausse de 8,6 %. Les importations ont quant à elles progressé à 71,397 milliards de dinars (21,09 milliards d'euros), contre 63,147 milliards de dinars (18,65 milliards d'euros) un an plus tôt, enregistrant une augmentation de 13,1 %. Le déficit commercial a ainsi augmenté pour atteindre 20,997 milliards de dinars (6,20 milliards d'euros), contre 16,727 milliards de dinars (4,94 milliards d'euros) enregistrés au cours des neuf premiers mois de 2025. Le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 73,5 % à 70,6 %, soulignant le déséquilibre croissant entre les achats et les ventes sur les marchés internationaux. Par secteur, les exportations tunisiennes ont continué de bénéficier principalement des performances des industries mécanique et électrique, en croissance de 9,9 %, et de l'industrie agroalimentaire, dont la croissance a atteint 20,3 %. Cette dernière a été particulièrement tirée par l'huile d'olive, dont les ventes à l'exportation ont atteint 4,006 milliards de dinars (1,18 milliard d'euros), contre 2,915 milliards de dinars (861 millions d'euros) à la même période en 2025. La croissance du secteur de l'énergie a également été particulièrement forte, avec des exportations en hausse de 43,1 %, principalement grâce aux ventes de produits raffinés, qui sont passées de 610,4 millions de dinars (180 millions d'euros) à 1,396 milliard de dinars (412 millions d'euros). En revanche, les exportations du secteur des mines, des phosphates et de leurs dérivés (-16,5 %) et celles du textile, de l'habillement et du cuir (-4,7 %) ont diminué.

Du côté des importations, tous les principaux groupes de produits ont enregistré des

hausse. Les achats de produits énergétiques ont progressé de 32 %, ceux de produits alimentaires de 16,3 %, tandis que les importations de biens de consommation ont augmenté de 9,5 %. Les matières premières et les produits semi-finis (+9,6 %) ainsi que les biens d'équipement (+6,3 %) ont également progressé, confirmant une demande étrangère tirée à la fois par les besoins de production industrielle et par les exigences énergétiques et alimentaires.

L'Union européenne (UE) demeure le principal partenaire commercial de la Tunisie. Au cours des neuf premiers mois de l'année, les exportations tunisiennes vers les pays de l'UE, qui représentent 70,2 % du total, ont atteint 35,386 milliards de dinars (10,45 milliards d'euros), contre 32,623 milliards de dinars (9,64 milliards d'euros) sur la même période en 2025. Les ventes ont progressé de 5,4 % vers la France, de 5 % vers l'Italie et de 3,9 % vers l'Allemagne. Hors UE, les exportations tunisiennes ont enregistré une forte croissance vers l'Égypte (+78,6 %) et l'Arabie saoudite (+52,1 %), tandis que celles vers la Libye sont restées quasiment stables (+0,03 %). En revanche, les ventes vers le Maroc (-22,1 %) et l'Algérie (-11 %), deux marchés régionaux importants pour l'économie tunisienne, ont diminué.

Concernant les importations, celles en provenance de l'UE ont représenté 44,8 % du total, atteignant 32,001 milliards de dinars (9,45 milliards d'euros), contre 27,305 milliards de dinars (8,07 milliards d'euros) au cours des neuf premiers mois de 2025. Les achats auprès de la France ont progressé de 18,1 %, tandis que ceux auprès de l'Italie ont augmenté de 18,6 %, confirmant ainsi le rôle de la péninsule ibérique comme principal fournisseur européen de la Tunisie. Hors UE, les achats tunisiens ont progressé auprès de la Turquie (+6,7 %), de l'Inde (+3,2 %) et de la Chine (+7,5 %). À l'inverse, les achats auprès de la Russie (-54 %) et du Royaume-Uni (-22,7 %) ont diminué.

Agence

CONGRÈS MONDIAL DU PÉTROLE À RIYAD
Le ministre d'État aux Affaires de l'énergie visite le pavillon de QatarEnergy

Son Excellence l'ingénieur Saad bin Sherida Al Kaabi, ministre d'État aux Affaires de l'énergie, directeur général et président-directeur général de QatarEnergy, a visité le pavillon de QatarEnergy au salon accompagnant le Congrès mondial du pétrole, actuellement organisé dans la capitale saoudienne, Riyad.

Dans un communiqué publié aujourd'hui, QatarEnergy a indiqué que Son Excellence avait assisté à plusieurs présentations multimédias au sein du pavillon, mettant en lumière la vision et les réalisations de l'entreprise, ses projets en cours dans le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL) et d'autres secteurs de

l'énergie, ainsi que ses futurs projets visant à répondre à la croissance de la demande mondiale.

Le pavillon propose des présentations audiovisuelles et des maquettes illustrant divers projets, opérations et initiatives, notamment l'expansion du champ Nord, le projet de GNL Golden Pass, le développement du champ pétrolier d'Al-Shaheen, ainsi que plusieurs investissements dans les activités d'exploration et de prospection. Il met également en avant des projets pétrochimiques tels que les complexes de Ras Laffan et de Golden Triangle, ainsi que des produits stratégiques comme l'hélium et l'urée.

Le pavillon met également en lumière les

méthaniers de nouvelle génération de QatarEnergy, destinés au transport du gaz naturel liquéfié (GNL) et s'inscrivant dans le cadre du plus vaste programme de construction navale au monde. Le pavillon présente également les efforts déployés par QatarEnergy en matière de durabilité, notamment à travers des projets d'énergie solaire, des technologies de captage et de stockage du carbone et des programmes de protection des tortues marines. Ces initiatives traduisent la conviction de l'entreprise que la préservation de la biodiversité constitue un pilier essentiel de sa stratégie de développement durable.

R I.

SELON LE GLOBAL CAPITALISM
Index Quels sont les pays les plus
«capitalistes» d’Afrique

La classement évalue les conditions institutionnelles et économiques favorables au fonctionnement des marchés dans 161 pays et territoires, à partir de 213 jeux de données. La République de Maurice, les Seychelles et le Botswana sont les pays les plus capitalistes en Afrique, selon un classement publié le 6 octobre 2026 par des chercheurs de la Darden School of Business et du Karsh Institute of Democracy, deux institutions rattachées à l'Université de Virginie (États-Unis).

Le « Global Capitalism Index (GCI) » analyse les conditions favorables au fonctionnement du capitalisme dans 161 pays et territoires, en agrégeant des données remontant jusqu'à 2009. Les auteurs définissent le capitalisme comme « un système qui privilégie la capacité à déployer des capitaux sur des marchés ouverts aussi librement que possible, tout en minimisant les contraintes émanant tant du secteur public que du secteur privé ». Mais ils soulignent que ce n'est pas l'ultralibéralisme qui est mesuré ici, car les institutions, les normes ou mécanismes de gouvernance sont également importants. Le classement évalue, en effet, les caractéristiques institutionnelles et économiques associées au fonctionnement des marchés, en s'appuyant sur 213 jeux de données (data-sets) provenant de sources publiques, privées et universitaires. Ces jeux de données sont regroupés autour de huit grandes dimensions : la solidité des droits de propriété et de la propriété privée, les politiques de soutien au marché, l'ouverture du marché du travail, la concurrence, la sophistication des marchés financiers, la profondeur et la stabilité du système ban-

caire, la création et le développement de nouvelles entreprises ainsi que la libre circulation des biens et des capitaux. L'objectif est de proposer une mesure plus large du capitalisme, qui ne se limite pas aux politiques fiscales ou à la réglementation économique. 20 pays africains affichent des scores inférieurs à 50 points Les diverses données sont ensuite agrégées et normalisées pour dégager un score global pour chaque pays étudié sur une échelle allant de 0 à 100 points. Plus le score est élevé, plus les institutions et les conditions économiques du pays sont jugées favorables au fonctionnement du capitalisme, selon la méthodologie retenue par les auteurs. À l'échelle africaine, Maurice est le pays le plus capitaliste du continent avec un score de 73,9. Ce pays réalise ses meilleures performances dans les dimensions libre circulation des biens et des capitaux (32e rang mondial), politiques de soutien au marché (36e rang mondial) et sophistication des marchés financiers (37e rang mondial). Les Seychelles (50e rang mondial) arrivent à

la 2e position à l'échelle africaine, devant le Botswana (52e), la Namibie (59e), le Cap-Vert (66e), le Rwanda (74e), l'Afrique du Sud (78e), le Bénin (80e). L'Égypte, qui occupe le 86e rang mondial, ferme le Top 10 africain. Globalement, les pays africains les mieux classés se distinguent par leur ouverture aux marchés et leur attractivité pour les investissements. Ces nations appliquent plus fortement les principes capitalistes, grâce notamment à des climats des affaires libéraux, des systèmes fiscaux attractifs et des marchés financiers matures. De nombreux pays africains demeurent cependant de mauvais élèves en matière d'application des principes du capitalisme. Vingt pays africains obtiennent des scores inférieurs à 50 points, dont la Libye (21,8 points), le Tchad (24,1 points) et la Mauritanie (24,2 points). À l'échelle mondiale, la Suisse arrive en tête du classement avec un score de 96,9 points. Viennent ensuite les États-Unis, Hong Kong, le Canada et Singapour.

R I/Agence

PAIEMENTS AFRIQUE-CHINE
Ecobank signe un accord avec le système chinois CIPS

Le groupe bancaire panafricain Ecobank a signé un protocole d'accord avec le système chinois de paiements CIPS pour renforcer les règlements transfrontaliers en yuans entre les entreprises africaines et leurs partenaires chinois, dans un contexte où les échanges commerciaux sino-africains ont atteint 348 milliards de dollars en 2025. Le groupe bancaire panafricain Ecobank a annoncé lundi 12 octobre avoir signé, le 10 octobre à Pékin, un protocole d'accord avec le système chinois de paiements CIPS, afin de renforcer les règlements transfrontaliers en yuans entre les entreprises africaines et leurs partenaires commerciaux établis en Chine. La signature s'est déroulée en marge de la visite officielle en Chine du président du Conseil togolais, Faure Essozimna Gnassingbé, en présence du ministre des Finances et du Budget, Essowè Georges Barcola, selon la banque. Basé à Lomé et présent dans 34 marchés africains, Ecobank entend développer ses services de paiement en renminbi, la monnaie chinoise également appelée yuan. CIPS assure le traitement, la compensation et le règlement des paiements transfrontaliers concernés dans cette devise. « À mesure que les relations commerciales se renforcent et que les flux d'investissement s'intensifient, les infrastructures financières qui les soutiennent doivent évoluer au même rythme », a déclaré le directeur général du groupe, Jeremy Awori.

Les coûts de paiement, un enjeu pour les entreprises

L'annonce intervient sur fond d'intensifica-

tion des échanges sino-africains. Leur montant a atteint un record d'environ 348 milliards de dollars en 2025, selon les données des douanes chinoises. Les importations chinoises depuis l'Afrique représentaient 123 milliards de dollars, contre environ 225 milliards d'exportations chinoises vers le continent. Depuis le 1er mai 2026, Pékin a étendu son régime de traitement sans droits de douane à l'ensemble des 53 pays africains avec lesquels il entretient des relations diplomatiques. Les modalités diffèrent toutefois selon les catégories de pays : les 33 pays africains les moins avancés bénéficiaient déjà de cette exemption, tandis que le nouveau dispositif prévoit un traitement préférentiel pour les 20 autres pays concernés. Pour les entreprises africaines, les règlements en yuans pourraient limiter certaines conversions intermédiaires de devises. Le passage d'une monnaie locale au dollar, puis à la monnaie chinoise, peut entraîner des frais supplémentaires. Les économies éventuelles dépendront toutefois des commissions bancaires, des taux de change, de la liquidité disponible et des modalités de chaque opération. La perspective d'un circuit de paiement plus direct constitue donc un argument commercial pour les banques qui souhaitent accompagner les échanges entre l'Afrique et la Chine. Le communiqué ne précise ni les tarifs applicables, ni le calendrier de déploiement par pays, ni le statut de participation envisagé pour les différentes entités d'Ecobank. Les règles de CIPS distinguent les participants directs, qui accèdent au système selon les modalités prévues par celui-ci, des parti-

cipants indirects, qui passent par un participant direct. Ecobank Guinée bénéficie déjà d'un accès indirect, annoncé en mars 2026 par Bank of China. Cette situation ne signifie pas que l'ensemble des filiales du groupe dispose du même statut. Le rapprochement intervient alors que Pékin cherche à accroître l'usage international du yuan et à réduire la place du dollar dans les échanges avec ses partenaires. Pour les entreprises africaines, ces nouveaux circuits ouvrent des possibilités de règlement dans d'autres devises. Ils ne suffisent toutefois pas à établir une dédollarisation du commerce sino-africain, tandis que la monnaie américaine reste dominante dans les échanges mondiaux.

Pékin, point d'appui d'une stratégie de fond

Le groupe a également inauguré de nouveaux bureaux à Pékin, où il possède une présence depuis 2012. Cette implantation doit servir de point de contact aux entreprises, institutions financières et investisseurs chinois souhaitant développer leurs activités en Afrique. Elle s'appuie sur des équipes dédiées à la clientèle chinoise en Afrique de l'Ouest, centrale et de l'Est, ainsi que sur des services de financement du commerce, de paiement et de gestion de trésorerie. Ecobank avait signé, en décembre 2025, un protocole d'accord avec Bank of China (Mauritius) pour développer les solutions en yuans, les règlements transfrontaliers et le financement du commerce. Les deux banques envisagent également de structurer ensemble des prêts syndiqués et d'autres financements pour des projets impliquant des acteurs chinois en Afrique.

MALGRÉ UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ÉLEVÉE

L'industrie perd du terrain en RDC

La contribution de l'industrie manufacturière au produit intérieur brut (PIB) de la République démocratique du Congo (RDC) est passée de 13,9 % en 2017 à 9,8 % en 2025, soit un recul de 4,1 points de pourcentage. Cette évolution, relevée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), contraste avec une croissance économique moyenne de 7,2 % entre 2021 et 2025, l'une des plus élevées d'Afrique centrale. Ces données figurent dans un rapport préparé pour la 42^e session du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts (CIE) d'Afrique centrale, prévue du 13 au 15 octobre 2026 à Yaoundé, au Cameroun. Le document évalue les progrès de la diversification économique depuis l'adoption du Consensus de Douala en 2017. Selon les données de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) reprises par la CEA, la valeur ajoutée manufacturière par habitant a également diminué, passant de 66 à 57 dollars entre 2017 et 2025, en dollars constants de 2020, soit une baisse d'environ 14 %. Ces évolutions traduisent une perte de poids relatif du secteur manufacturier et un recul de sa production rapportée à la population. Elles ne signifient toutefois pas nécessairement une diminution de la production manufacturière totale.

Déséquilibre accentué par la croissance minière

Interrogé lors d'une conférence de presse précédant la session du CIE, Jean-Luc Mastaki, directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la CEA, a notamment mis en avant la forte progression des exportations minières, particulièrement celles de cuivre. « Nous sommes dans une logique extractive », a-t-il déclaré, estimant que l'augmentation de la production minière destinée à l'exportation contribue à réduire le poids relatif des activités manufacturières dans le PIB. Cette évolution peut s'expliquer par un effet de structure : lorsque la valeur ajoutée extractive progresse plus rapidement que celle du secteur manufacturier, la part de ce dernier diminue, même si sa production augmente. La transformation locale demeure néanmoins un enjeu. Dans une note consacrée à la zone économique spéciale des batteries en RDC, la CEA souligne que des entreprises continuent d'exporter des concentrés miniers sans transformation suffisamment poussée, limitant les possibilités de création de valeur ajoutée supplémentaire. Le pays dispose pourtant de capacités métallurgiques importantes, notamment dans le cuivre et le cobalt. L'enjeu consiste désormais à développer des produits plus élaborés et les activités industrielles associées. « Il faut que la RDC transforme un certain nombre de ses minerais et passe [...] vers des niveaux plus élevés de la chaîne de valeur », a recommandé Jean-Luc Mastaki.

R I.

POINT-MARCHÉS

Les marchés boursiers mondiaux reculent

Les marchés boursiers mondiaux ont reculé mardi, alors que de nouvelles inquiétudes liées à l’IA ont frappé les fabricants de puces en pleine expansion , poussant les investisseurs vers la sécurité des obligations d’État, tandis que les marchés boursiers asiatiques et américains, fortement orientés vers la technologie, ont été les plus durement touchés par la vague de ventes.

Les informations faisant état des progrès réalisés par le fabricant chinois de puces mémoire CXMT ont alimenté les inquiétudes concernant la concurrence accrue des acteurs chinois de l’IA, tandis que Hock Tan, directeur général de Broadcom AVGO.O , a comparé certains flux de capitaux vers le secteur de l’IA au « jeu de casino ».

L’indice mondial des actions MSCI .MIWD00000PUS a reculé de 0,14 %, tandis que son indice le plus large, celui des actions de la région Asie-Pacifique hors Japon .MISX00000PUS , a chuté de plus de 2 % pour atteindre son plus bas niveau depuis fin juillet, sous l’effet des fabricants de puces d’IA de la région.

Les investisseurs ont surfé sur la vague de l’IA ces quatre dernières années, les dépenses massives ayant stimulé les bénéfices des entreprises et la croissance économique, même si les inquiétudes concernant les risques de concentration et la question de savoir si les retombées seront suffisamment rapides ont pesé sur le marché.

Le KOSPI sud-coréen .KS11 , un marché au cœur du boom mondial de l’IA, a chuté de plus de 5 %, enregistrant sa plus forte baisse journalière depuis la mi-août.

Samsung 005930.KS a chuté de 7,4 % et SK Hynix 000660.KS a perdu 10 %. La société taïwanaise TSMC 2330.TW a reculé de 1,8 %, tandis que SoftBank 9984.T , investisseur dans l’IA, a perdu 8 %.

Les contrats à terme sur le Nasdaq américain NQc1 ont reculé de 0,5 %, le fabricant de puces mémoire Micron Technology MU.O perdant 2,5 % en pré-ouverture et Nvidia NVDA.O reculant de 0,6 %.

Les actions européennes ont résisté à la ten-

dance, soutenues par une exposition limitée au secteur technologique ainsi que par la baisse des cours du pétrole. L’indice paneuropéen STOXX 600 a progressé de 0,5 % pour atteindre son plus haut niveau depuis une semaine.

« Les marchés ont pris de plus en plus conscience du fait que l’industrie des puces électroniques, en particulier dans le domaine de la mémoire, est en fin de compte un secteur cyclique », a déclaré Julien Lafargue, stratège en chef des marchés chez Barclays Private Bank.

« Les acteurs du marché s’attendaient peut-être à ce que le secteur reste à l’abri de toute perturbation pendant encore deux ans. Il semble que les nouvelles de cette nuit indiquent que ce délai pourrait être raccourci et que la concurrence pourrait s’intensifier dès l’année prochaine. »

Stabilisation des taux obligataires

Le rendement de référence à 10 ans US10YT=RR a reculé à 5,193 %, s’éloignant légèrement du plus haut niveau atteint depuis 24 ans, à 5,364 %, enregistré la semaine dernière.

Une combinaison explosive de pressions inflationnistes liées à la hausse des prix de l’énergie et d’inquiétudes concernant l’explosion de la dette publique a déclenché plusieurs vagues de ventes massives d’obligations ces dernières semaines, propulsant les coûts d’emprunt à des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies à travers le monde.

Charu Chanana, stratège en chef des investissements chez Saxo Bank, a déclaré que les investisseurs se tournaient à nouveau vers les bons du Trésor américain après la forte hausse récente des rendements, mais qu’elle considé-

rait cela comme « un rebond tactique ».

« Une inflation tenace, des cours du pétrole élevés et un endettement public important restent des obstacles à une reprise durable du marché obligataire », a-t-elle déclaré.

Les opérateurs attendent les données sur l’inflation américaine mercredi pour avoir des indications sur l’orientation de la politique monétaire de la Réserve fédérale. Ils tablent sur une probabilité de 80,6 % que celle-ci maintienne ses taux inchangés plus tard ce mois-ci, contre 51 % un mois plus tôt, selon l’outil CME FedWatch.

Les résultats financiers sont attendus

L’attention des investisseurs se portera également cette semaine sur les résultats des banques américaines afin d’évaluer l’impact de la récente flambée des rendements des bons du Trésor sur les opérations de fusion-acquisition, la croissance des prêts et les coûts de financement.

Quatre des six plus grands prêteurs américains — JPMorgan Chase JPM.N , Goldman Sachs GS.N , Citigroup C.N et Wells Fargo WFC.N — publieront leurs résultats dans le courant de la journée.

Les cours du pétrole ont reculé, les opérateurs évaluant les risques liés à l’offre suite aux attaques contre l’Arabie saoudite tout en pesant la perspective d’un approvisionnement supplémentaire en diesel en provenance de Russie.

Les contrats à terme sur le Brent LCOc1 ont reculé de 1,7 % à 104,78 dollars le baril, se maintenant juste en dessous du plus haut niveau atteint depuis deux semaines la veille.

O/R

Le dollar s’est replié après avoir atteint son plus haut niveau depuis 18 mois, parallèlement à la baisse des rendements obligataires et des cours du pétrole. L’euro EUR=EBS s’échangeait en dernier à 1,1182 dollar, tandis que le yen japonais JPY= s’établissait à 157,97 pour un dollar.

R I /Agence

MARCHÉS MONDIAUX

La tech asiatique chute, l’Europe en hausse

Les Bourses européennes sont en hausse mardi, résistant aux ventes massives sur la tech en Asie, où les fabricants de puces mémoire ont plongé après des progrès annoncés par un concurrent chinois dans la conception d’une puce mémoire plus dense.

Vers 07H30 GMT, Paris gagnait 0,31%, Francfort 0,17% et Londres 0,86%.

A Séoul, Samsung Electronics (-7,39%) et SK hynix (-10,09%), qui représentent plus de la moitié de la capitalisation de la Bourse sud-coréenne, ont fait chuter l’indice vedette Kospi de 5,46%.

CXMT s’apprête à livrer d’ici la fin de l’année des modules de mémoire serveur sur cette technologie, alors que les deux géants sud-coréens, tout comme de nombreuses entreprises du secteur, travaillent également sur ce segment.

La Bourse de Tokyo a reculé de 1,82%. Le fabricant de puces Kioxia s’est effondré de 13,28%, Tokyo Electron a chuté de 7,15% et Advantest a perdu 2,91%. A Taipei, l’indice a cédé 1,95%, entraîné par une baisse de 1,97% de TSMC.

"Les cours des fabricants de puces mémoire reposent aujourd’hui sur l’hypothèse d’une offre qui restera tendue pendant encore plusieurs années, ce qui soutient à la fois les prix et les marges" des entreprises du secteur, explique Florian Ielpo, de Lombard Odier Investment Managers (LOIM).

Le mouvement ressemble "moins à une baisse générale des valorisations de l’IA qu’à une révision du prix de la rareté de la mémoire", poursuit-il.

En Europe, les valeurs de semi-conducteurs reculaient également vers 07H30 GMT. A Paris, STMicroelectronics perdait 3,93% et Soitec 3,04%. À Amsterdam, le fabricant de machines pour l’industrie des puces ASML cédait 2,87%, ASM International 3,01% et BE Semiconductor 2,39%. À Francfort, Infineon chutait de 4,67% et à Milan, Technoprobe de 5,04%.

"Une avancée technologique annoncée ne garantit toutefois ni une production industrielle fiable ni une conquête immédiate de parts de marché", nuancent les analystes d’Aurel BGC.

Agence

AIDÉES PAR L’ACCALMIE DU COMPARTIMENT OBLIGATAIRE

L’Europe ouvre dans le vert, les semi-conducteurs limitent les gains

Les principales Bourses européennes progressent mardi en début de séance, aidées par l’accalmie du compartiment obligataire, tandis que les investisseurs analysent la première vague de résultats d’entreprises au troisième trimestre.

Les valeurs du secteur des semi-conducteurs limitent toutefois les gains.

À Paris, le CAC 40 gagne 0,28% à 7.855,14 points vers 07h33 GMT. À Francfort, le Dax avance

de 0,18% et à Londres, le FTSE 100 avance de 0,88%.

L’indice EuroStoxx 50 perd 0,13%, le FTSEurofirst 300 gagne 0,36% et le Stoxx 600 progresse de 0,37%.

Les marchés d’actions entament la séance sur une note plutôt positive, les cours du pétrole reculant malgré le contexte géopolitique tendu au Moyen-Orient et les rendements obligataires baissant dans la foulée, tandis que la première vague de résul-

tats d’entreprises entraîne une certaine volatilité.

L’action géant du luxe LVMH hésite dans les premiers échanges (-1,65%) après des résultats trimestriels inférieurs aux attentes la veille.

Selon Jefferies, malgré les difficultés rencontrées par Louis Vuitton, la dynamique est robuste dans d’autres divisions du groupe, notamment Sephora, les montres et joaillerie ainsi que les vins et spiritueux.

Publicis, qui a confirmé mardi

ses prévisions pour l’ensemble de l’année après avoir publié une croissance organique supérieure aux attentes au titre du troisième trimestre, grappille 0,77%.

Ailleurs en Europe, le fabricant suisse de parfums et d’arômes Givaudan grimpe de 6,4% après avoir annoncé une croissance organique de son chiffre d’affaires nettement supérieure aux attentes pour le troisième trimestre.

Le moral est sombre parmi les entreprises du secteur des semi-conducteurs, qui enregistrent un net recul à l’ouverture, dans le sillage de leurs homologues de Wall Street la veille.

Aux craintes liées aux dépenses colossales du secteur dans la course à l’IA s’ajoute la concurrence croissante des rivaux chinois, en particulier CXMT.

R I.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 12 Octobre 2026

Valeur : 14 Octobre 2026

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.4188	134.4338
1	EUR	EURO		150.6297	150.6868
1	GBP	POUND STERLING		177.7321	177.8460
100	JPY	JAPANESE YEN		84.9140	84.9449
1	CNY	CHINESE YUAN		20.0856	20.0887
1	CHF	SWISS FRANC		161.6971	161.8125
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.4350	94.4522
1	DKK	DANISH KRONE		20.1527	20.1553
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.4739	13.4863
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		14.0379	14.0512
1	AED	UAE DIRHAM		36.5945	36.6015
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8030	35.8089
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.1415	436.3317
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.8155	45.2659
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.5140	13.5156
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.8569	20.9637
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3555	3.3659
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		181.7141	181.7141

LE FMI MET EN GARDE

La croissance économique mondiale approche de ses limites de résilience

Selon le Fonds monétaire international, l'épuisement des réserves pétrolières, l'augmentation de la dette et la dépendance croissante à l'égard des investissements dans l'intelligence artificielle rendent la croissance plus vulnérable.

L'économie mondiale fait preuve d'une résilience supérieure aux prévisions malgré la guerre au Moyen-Orient et la forte hausse des prix de l'énergie, mais sa capacité à absorber de nouveaux chocs diminue. C'est l'avertissement lancé par le Fonds monétaire international (FMI) dans ses dernières prévisions économiques, qui indiquent que l'épuisement des réserves pétrolières, l'augmentation de la dette et la dépendance croissante aux investissements dans l'intelligence artificielle fragilisent la croissance. Le conseiller économique du FMI, Silvana Tenreyro, a souligné que, sans renforcement des capacités d'approvisionnement et rétablissement des marges de manœuvre en matière de politique économique, l'économie mondiale pourrait bientôt at-

teindre « les limites de sa résilience ». Le FMI prévoit une croissance mondiale de 3,1 % en 2026, confirmant ainsi ses estimations d'avril, et de 3,4 % en 2027, soit une révision à la hausse de 0,2 point de pourcentage. La croissance des États-Unis devrait atteindre 2,3 % au cours de ces deux années, tandis que l'inflation mondiale devrait grimper à 4,7 % en 2026 et retomber à 4,1 % en 2027, un niveau supérieur aux prévisions précédentes en raison de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Les stocks mondiaux de pétrole diminuent également d'environ 2,7 millions de barils par jour, ce qui accroît le risque de nouvelles flambées des prix. Le Fonds met également en garde contre les risques liés à la concentration

des investissements dans l'intelligence artificielle. Si les gains de productivité escomptés ne se concrétisent pas, un repli des investissements et une correction des marchés financiers pourraient entraîner une baisse du produit intérieur brut (PIB) mondial de 1,1 % par rapport aux prévisions de référence d'ici 2028 ; pour les États-Unis, cet écart pourrait n'être que de 1,8 %. À l'inverse, une accélération des investissements, conjuguée à une croissance plus rapide de la productivité, pourrait porter le PIB mondial à un niveau supérieur de 0,6 % aux estimations de référence d'ici 2029. Ces prévisions seront au cœur des réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale, qui se tiennent cette semaine à Bangkok.

Agence

CHINE

La Banque centrale autorise Visa à créer des sociétés de compensation des paiements nationales

La Banque populaire de Chine (PBOC) a autorisé Visa à établir une chambre de compensation locale pour les paiements par carte, marquant une nouvelle étape dans l'ouverture du secteur financier chinois aux opérateurs étrangers. La banque a annoncé cette décision aujourd'hui, 13 octobre, dans un communiqué publié en ligne. Visa dispose d'un an pour finaliser sa mise en service. Une fois opérationnelle, la société américaine pourra traiter directement les transactions en yuans via son réseau, un segment historiquement dominé par UnionPay, le réseau

chinois public. Jusqu'à présent, les opérateurs étrangers pouvaient gérer les paiements en devises étrangères pour les cartes multidevises, tandis que les transactions en yuans étaient principalement gérées par UnionPay. Ces dernières années, la création de coentreprises a toutefois permis à certains opérateurs internationaux d'accéder au marché des paiements chinois. American Express a obtenu une licence de chambre de compensation via sa coentreprise en Chine en 2020, et Mastercard a reçu une autorisation similaire en 2023. Cette annonce intervient quelques se-

maines seulement après la visite du président chinois Xi Jinping aux États-Unis (23-25 septembre). Dans le cadre des négociations commerciales qui ont précédé ce voyage, les deux parties sont parvenues à un accord de principe sur les services financiers, selon le ministère chinois du Commerce de l'époque. Cet accord prévoyait notamment l'approbation des demandes d'ouverture de succursales en Chine par des institutions financières américaines. Le PDG de Visa, Ryan McInerney, a qualifié cette autorisation d'« avancée significative » dans l'engagement

de longue date du groupe envers le marché chinois. L'entreprise, a-t-il déclaré, entend finaliser les procédures nécessaires, conformément à la réglementation de la banque centrale, afin de démarrer ses activités sur le marché intérieur. Hier, le 12 octobre, le vice-Premier ministre chinois He Lifeng a rencontré une délégation du Comité national sur les relations sino-américaines (NCUSCR), une organisation américaine indépendante à but non lucratif, fondée en 1966 dans le but de promouvoir le dialogue entre les deux superpuissances mondiales.

R I.

HYDROCARBURES

La Russie affirme avoir vendu pour 320 milliards de dollars à l'Europe depuis 2022

Malgré les sanctions imposées sur son économie depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, Moscou continue à tirer profit de ses exportations d'hydrocarbures vers les pays européens.

La Russie a déclaré lundi avoir vendu aux pays européens pour plus de 320 milliards de dollars d'hydrocarbures depuis 2022, malgré les sanctions adoptées à son encontre en raison du conflit en Ukraine. «Ce chiffre s'élève, pour la période allant de 2022 à aujourd'hui, à 320,7 milliards de dollars (environ 286 milliards d'euros, ndlr). Il s'agit du volume des livraisons de ressources énergétiques vers les pays de l'Union européenne», a affirmé à la télévision le vice-Premier ministre russe chargé de l'Énergie, Alexandre Novak. Selon lui, les pays européens ont acheté pour 21,3 milliards de dollars (environ 19 milliards d'euros) d'hydrocarbures russes rien qu'au cours des neuf premiers mois de l'année 2026. «Autrement dit, malgré les restrictions liées aux sanctions, nous continuons à fournir des ressources énergétiques dans certains domaines pour lesquels des dérogations ont été accordées», a ajouté Alexandre Novak.

L'Union européenne a pris de multiples sanctions à l'encontre de la Russie depuis le début de l'offensive de grande ampleur en Ukraine mais de nombreux pays, dont la France, continuent de s'approvisionner auprès d'elle en hydrocarbures, notamment en gaz naturel liquéfié (GNL). Plusieurs États, dont la Slovaquie et la Hongrie, bénéficient aussi d'une exemption pour acheter du pétrole russe acheminé par oléoduc. Ce total ne prend pas en compte les hydrocarbures russes qui parviennent en Europe de manière indirecte, après transformation dans des pays tiers tels que l'Inde et la Turquie, qui ont massivement augmenté, tout comme la Chine, leurs achats de brut russe depuis 2022. Cette situation a suscité les critiques des responsables américains dont celles du président Donald Trump, qui a pour sa part annoncé vendredi un accord sur la fourniture par la Russie de diesel sur les marchés pour calmer les prix qui connaissent une hausse mondiale. «D'ici à la fin de l'année, nous pourrions atteindre un volume de 3 à 3,5 millions de tonnes par mois de livraisons sur les marchés mondiaux, comme c'était le cas avant la crise», a assuré Alexandre Novak lundi. Le ministre américain des Finances, Scott Bessent, avait quant à lui critiqué dimanche l'«hypocrisie» des Européens, qui «continuent de financer Vladimir Poutine» tout en «prétendant que nous ne pouvons pas bénéficier d'un répit sur le prix du diesel».

Agence

FRANCE/CARBURANTS

La hausse des prix a fait baisser les recettes fiscales de l'État de 357 millions d'euros

Alors que les prix à la pompe flambent, l'idée que l'État se renfloue les poches grâce aux taxes sur le carburant est balayée par le ministre des Comptes publics. David Amiel a rappelé que la chute des volumes consommés, combinée à la baisse des recettes d'accises, creuse un déficit net de 357 millions d'euros depuis le début de l'année. Les recettes fiscales de l'État sur le carburant ont baissé de 357 millions d'euros depuis le début de l'année, selon le ministre des Comptes publics David Amiel, un manque à gagner légèrement moins élevé qu'il y a quelques semaines. «Quand on compare ce qui

s'est passé entre le début de l'année et aujourd'hui, les recettes fiscales liées au carburant (...) ont baissé pour l'État de 357 millions d'euros», a-t-il affirmé sur France 2. «Donc on a une perte de 357 millions d'euros à la fois au titre des accises et de la TVA, c'est-à-dire les deux impôts qui pèsent sur le carburant», a précisé David Amiel. Les taxes représentent environ la moitié du prix de l'essence et du gazole à la pompe, une proportion qui varie selon le prix hors taxes. Seulement une part de ces recettes fiscales reviennent à l'État, le reste allant notamment aux collectivités territoriales (régions et départements). Cette perte

de 357 millions est moindre que les précédents chiffres communiqués par le ministre. Au 30 septembre, les «recettes carburants» affichaient «une moins-value de 383 millions d'euros par rapport à la même période l'an dernier» (avec une hausse de 798 millions de TVA, mais une baisse de 1,181 milliard d'accises). Le 22 septembre, le ministre des Comptes publics avait indiqué qu'à la date du 20 septembre, les recettes fiscales sur le carburant avaient reculé de 407 millions d'euros par rapport à l'an dernier (avec une hausse de 710 millions d'euros de TVA, mais une baisse de 1,117 milliard d'euros d'accises).

Lorsque les prix augmentent, les recettes de TVA aussi, ce qui a pu alimenter l'idée d'une «cagnotte» abondée par un «surplus fiscal». Depuis le début du conflit au Moyen-Orient, fin février, le gouvernement martèle qu'il n'y a pas de «cagnotte» pour l'État liée à la hausse des prix des carburants, du fait d'une baisse des volumes de carburants achetés par les consommateurs, entraînant de moindres recettes d'accises. «Heureusement qu'on n'a pas écouté ceux qui nous appelaient à redistribuer une cagnotte imaginaire», a ironisé David Amiel sur France 2.

R I.

Comment les détecteurs d'IA devinent-ils qu'un texte vient de ChatGPT ?

Dans le premier volet d'une enquête concernant les détecteurs d'IA, Pangram et GPTZero ont plutôt bien reconnu les textes entièrement humains ou générés par ChatGPT. Les choses devenaient beaucoup moins claires avec un usage "hybride". On s'est toutefois posé la question : que se passe-t-il vraiment entre le moment où l'on colle quelques centaines de mots dans un détecteur et celui où apparaît un verdict à 97 ou 100 % IA ? Pour le comprendre, il faut déjà oublier une partie de ce que l'on raconte encore sur ces outils...

3^e partie

Pour un texte humain donné, le détecteur produit un équivalent artificiel aussi proche que possible sur le sujet, avec son style, son ton, ou encore son contexte. Le modèle ne peut alors plus s'appuyer aussi facilement sur ces différences évidentes pour trancher.

La logique est la même avec les hard negatives. Pangram lance un modèle déjà entraîné sur de très grandes quantités de textes humains, récupère ceux qu'il classe à tort comme artificiels, puis utilise ces cas difficiles pour poursuivre son apprentissage. En quelque sorte, il lui montre ses propres erreurs.

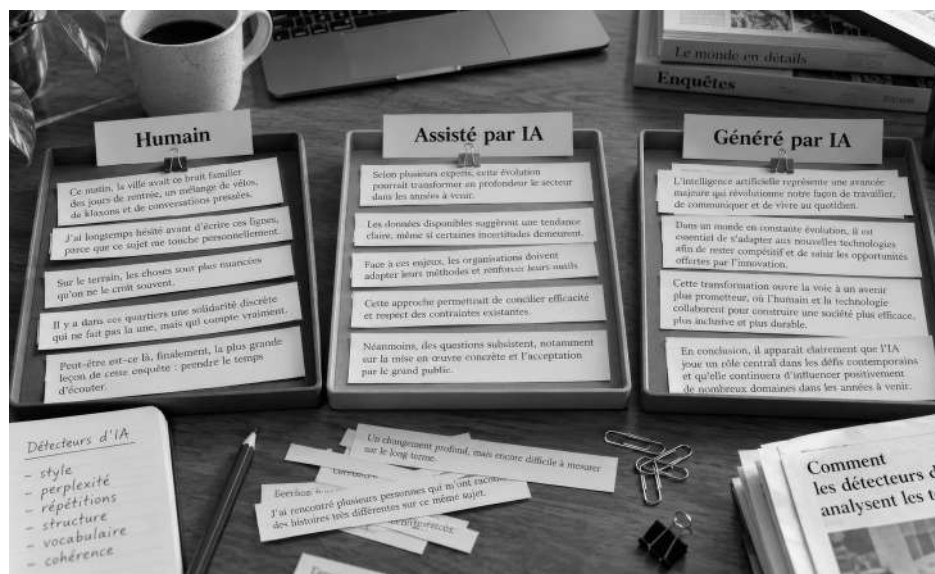
Ce processus rappelle surtout une limite fondamentale à bien garder à l'esprit : il n'existe pas une formule universelle de « l'écriture IA » que l'on donnerait au détecteur. Celui-ci apprend à partir des exemples, des modèles et des styles auxquels ses concepteurs l'exposent. Et forcément, la cible ne cesse de changer et d'évoluer. Une équipe de chercheurs a ainsi comparé deux vagues d'expériences avec au total 960 scores de détection. Leurs résultats, présentés à l'AIME-Con 2026, montrent que les mises à jour successives des IA, des détecteurs et des divers outils d'« humanisation » peuvent légèrement modifier les performances observées. Un détecteur entraîné aujourd'hui doit donc apprendre à reconnaître une cible qui, elle aussi, évolue.

Pangram ne cherche plus seulement à répondre « humain ou IA »

Le problème s'est compliqué à mesure que les usages hybrides se sont généralisés. En effet, un texte corrigé avec ChatGPT est-il pour autant artificiel ? Et si plusieurs paragraphes ont été générés avant d'être repris par l'auteur pour coller précisément à son intention ? Ou alors, si l'IA n'a fait que reformuler ou corriger grammaticalement certaines phrases ?

Pangram 4 cherche à dépasser cette classification purement binaire. C'est pour cette raison que son architecture possède quatre têtes spécialisées. Une pour estimer le niveau global d'intervention de l'IA. Une autre pour attribuer aux tokens une provenance parmi Human, AI-Assisted ou AI-Generated. Les deux autres cherchent les textes d'origine mixte ou les productions générées passées par la moulinette d'outils d'« humanisation ». Pour les documents longs, le texte est analysé dans plusieurs fenêtres qui se chevauchent. Les prédictions obtenues sont ainsi combinées avant qu'un post-traitement reconstruise des segments cohérents pour les présenter à l'utilisateur. Les zones colorées visibles dans l'interface sont donc déjà le produit de plusieurs étapes de calcul et non une observation directe de la manière dont le document a pu être écrit.

Cela aide à comprendre certains résultats obtenus lors de notre premier test. Un de nos textes avait été entièrement généré



avec ChatGPT, tandis qu'un autre partait d'un véritable article écrit par un humain, puis ensuite fortement réécrit par l'IA. Dans les deux cas, Pangram avait trouvé des signaux associés à plusieurs formes d'intervention artificielle, sans pour autant reconstituer parfaitement la genèse réelle du document.

Du score au verdict, il reste encore un choix à faire

Il manque pourtant une étape avant d'obtenir le verdict final « humain », « mixte » ou « IA » affiché dans l'interface. Le réseau produit des prédictions et des scores, faut-il ensuite décider comment les transformer en catégorie... une frontière qui n'a rien d'une loi naturelle.

Pangram 4 documente ses règles en détail. Un document reçoit le verdict global Human lorsqu'au moins 90 % de ses tokens ont été classés humains, AI lorsqu'au moins 80 % ont été classés AI-Generated, tandis que les autres cas sont placés dans la catégorie Mixed.

Ces seuils sont des choix de conception. Abaisser le seuil nécessaire pour déclencher une alerte IA permet potentiellement de retrouver davantage de textes artificiels, mais cela augmente aussi le risque de signaler des textes humains comme étant produits par IA. Logiquement, relever ce seuil donne l'effet inverse. C'est l'arbitrage classique entre faux positifs (un humain pris pour une IA) et faux négatifs (une IA prise pour un humain). Notre propre expérience fournit finalement un assez bon exemple de ce mécanisme. Rappelez-vous, lors du premier épisode de cette enquête, T02 avait été entièrement généré avec ChatGPT. Pangram avait pourtant réparti le document entre 67 % AI-Generated et 33 % AI-Assisted, avec un verdict global Mixed / AI Detected. Une fois les seuils connus, ce résultat devient beaucoup plus compréhensible : avec seulement 67 % du document classé AI-Generated, il ne pouvait pas franchir la barre des 80 % nécessaire pour recevoir le verdict global « AI ».

Le contraste avec T08 est encore plus parlant. Celui-ci partait d'un véritable texte humain avant d'être fortement réécrit à l'aide d'une IA. Pangram lui avait pour-

tant attribué le même verdict global, « Mixed / AI Detected », avec cette fois 38 % de contenu classé IA et 62 % humain. Deux textes dont la genèse n'avait presque rien à voir aboutissaient donc à la même catégorie finale.

C'est une bonne illustration de ce que résume réellement un verdict : il classe le résultat observé mais ne restitue pas nécessairement le processus qui l'a produit.

Un score de « 99 % » ne signifie pas forcément 99 % de certitude

Les pourcentages affichés par les détecteurs peuvent donner une impression de précision trompeuse. Un résultat à « 99 % » ne signifie pas nécessairement qu'il ne reste que 1 % de risque que le verdict soit faux. Tout dépend de ce que mesure réellement ce chiffre et de la manière dont le modèle a été calibré.

Par exemple, chez Pangram, le niveau de confiance indique à quel point le modèle penche vers la catégorie affichée. Il ne correspond pas directement à la probabilité que le verdict soit juste. Enfin, les détecteurs présentent aussi les choses au niveau du document, avec des probabilités différentes selon les passages, sans oublier l'indicateur de confiance global. Il faut donc se méfier des comparaisons trop rapides car un « 97 % » chez Pangram et un « 97 % » chez GPTZero ou un autre détecteur d'IA, comme Copyleaks, ne signifient donc pas forcément la même chose. GPTZero recommande d'ailleurs lui-même de ne pas utiliser son résultat comme seule preuve, ce qui revêt notamment une certaine importance, par exemple dans le cas d'une procédure disciplinaire.

Même un très faible taux de faux positifs peut poser problème

Le taux de faux positifs est d'ailleurs l'une des métriques les plus importantes pour ces outils. Prenons un exemple fictif, volontairement moins favorable que les chiffres revendiqués aujourd'hui par ces détecteurs d'IA.

Imaginons 10 000 copies, dont seulement 100 ont réellement été produites avec une IA. Notre détecteur en retrouve 90 %,

mais affiche également 1 % de faux positifs. Il repère donc correctement 90 copies IA. Mais sur les 9 900 copies honnêtes, 99 seront, elles aussi, signalées. Nous obtenons donc 189 alertes, dont plus de la moitié concernent dans cet exemple des étudiants qui n'ont pourtant pas utilisé d'IA.

C'est ce qu'on pourrait appeler le problème du taux de base. C'est-à-dire que lorsque le phénomène recherché est rare, même un taux de faux positifs qui paraît faible peut peser lourd dans la population des résultats positifs. Pangram revendique actuellement un taux de faux positifs de 0,0041 %, soit environ un texte sur 24 000, sur son corpus FineWeb anglais d'un million de documents. GPTZero communique également sur des taux de faux positifs très faibles dans ses propres évaluations. Il faut toutefois rappeler qu'il s'agit de résultats publiés par les éditeurs eux-mêmes sur leurs protocoles et leurs corpus d'évaluation.

Pourquoi la fiabilité varie-t-elle autant d'un texte à l'autre ?

Même en étant particulièrement bien entraînés, ces modèles restent confrontés à une limite toute simple, à savoir que les caractéristiques qu'ils apprennent ne constituent pas une signature immuable de l'intelligence artificielle.

Une étude publiée en janvier 2026 dans Scientific Reports l'illustre très bien. Deux chercheurs ont entraîné un détecteur spécialisé dans les résumés scientifiques. Sur son jeu de test initial, il repérait 99,8 % de textes IA. Après un passage de paraphrase réalisé avec GPT-4o, cette proportion tombait à 70,4 %. C'est ce qu'on appelle le "rappel", autrement dit la part des textes IA que le détecteur repère correctement. Le détecteur n'avait pas cessé de fonctionner. Les paraphrases ont en réalité suffisamment modifié le vocabulaire et la construction des phrases pour brouiller une partie des indices sur lesquels il s'appuyait. C'est précisément ce qui explique pourquoi les performances peuvent fortement varier d'un texte à l'autre, même avec le même outil.

La langue et le profil de l'auteur peuvent peser

De notre côté, nos essais ont été réalisés en français. Les deux services supportent aujourd'hui la langue de Molière en charge.

Cela ne signifie pas que toutes les langues, tous les niveaux de langue et tous les profils d'auteurs se comportent nécessairement de la même manière. L'un des exemples les plus connus remonte à 2023. Un professeur et ses collègues à Stanford avaient soumis à sept détecteurs 91 dissertations TOEFL (un test standardisé d'anglais, destiné aux non-anglophones) réellement écrites par des personnes non anglophones.

(A suivre)

C'est officiel : l'Europe limite les importations d'hybrides chinois à 350 000 voitures par an

Les négociations entre Bruxelles et Pékin ont finalement abouti. L'Union européenne et la Chine ont conclu un accord limitant les importations de voitures hybrides fabriquées en Chine à 350 000 exemplaires par an, contre quelque 800 000 attendus en 2026. Une réduction de plus de moitié qui pourrait bouleverser la stratégie européenne de constructeurs comme BYD, MG ou Chery, mais aussi avoir des conséquences pour les automobilistes.



Cette fois, les négociations ont débouché sur un chiffre précis. Lundi 12 octobre 2026, un responsable de la Commission européenne a annoncé un accord avec la Chine limitant à 350 000 véhicules par an les importations d'hybrides fabriqués sur son territoire.

Selon Reuters, ce plafond initial pourra augmenter de 6 % chaque année. Il représente néanmoins une réduction considérable par rapport aux quelque 800 000 voitures attendues en 2026. Comme nous l'expliquions dans un récent article, Bruxelles cherchait à freiner

la progression des hybrides chinois, jusqu'ici épargnés par les droits de douane supplémentaires imposés aux voitures 100 % électriques fabriquées en Chine depuis 2024. Ces motorisations étaient devenues un moyen pour les constructeurs chinois de poursuivre leur expansion européenne. Après plusieurs semaines de tensions, les deux parties ont finalement privilégié un accord négocié plutôt qu'une nouvelle confrontation commerciale.

Quelles conséquences pour les acheteurs européens ?

La mesure concerne particulièrement BYD, MG et Chery, qui concentrent, selon les données citées par Reuters, plus de 90 % des volumes chinois concernés sur le marché européen. Leurs gammes hybrides et hybrides rechargeables ont largement contribué à leur progression, à l'image du BYD Seal U DM-i, des MG hybrides ou du Jaecoo 7. Pour les automobilistes, les conséquences restent difficiles à mesurer. Une limitation des importations pourrait réduire la disponibilité de certains modèles ou inci-

ter les constructeurs à revoir leur politique tarifaire. Mais aucune hausse des prix n'est automatique à ce stade. Les modalités précises de répartition du quota entre les fabricants n'ont pas encore été détaillées.

Vers davantage de voitures chinoises fabriquées en Europe ?

En revanche, de la même manière que les droits de douane sur les électriques ont accéléré le revirement vers les hybrides, ce nouvel accord pourrait surtout accélérer une évolution déjà engagée : la production de voitures chinoises directement sur le sol européen. BYD prépare son usine hongroise de Szeged, tandis que Chery développe une activité industrielle à Barcelone avec Ebro. Changan ambitionne également de lancer une production européenne dès 2027. Le compromis permet aussi d'éviter une escalade commerciale. Le directeur général de Renault, François Provost, l'a jugé préférable à une guerre commerciale, tandis que Pékin a salué un accord offrant davantage de stabilité aux échanges.

FIAT MULTIPLINA

La nouveauté que Fiat qualifie d'aussi importante "qu'une nouvelle 500"

Dévoilé en avant-première au Mondial de l'Automobile, le concept Fiat Multiplina préfigure une déclinaison familiale de sa célèbre puce électrique. Taillée pour la catégorie des quadricycles lourds (L7e) et capable d'atteindre 90 km/h, cette Topolino XXL pousse l'optimisation de l'espace dans ses retranchements en accueillant quatre personnes, au prix d'un coffre inexistant. Un produit de mobilité plus "familiale" dont la commercialisation est promise à l'horizon 2028. Chez Fiat, on aime décidément fouiller dans la boîte à souvenirs pour résoudre les équations du futur. Après la bouille de la Topolino qui écume les centres-villes depuis deux ans, le constructeur turinois profite de ce Mondial de l'Automobile pour dévoiler le concept Multiplina. Le patron de Fiat avait d'ailleurs déjà prévenu : c'est un lancement aussi important qu'une nouvelle 500. Rien que ça. Le nom sonne comme un condensé de nostalgie — clin d'œil à la 600 Multipla de 1956 et au controversé Multipla des années 1990. Mais sous cette robe rétro très réussie se cache surtout le chaînon manquant de la micromobilité électrique.

Une Topolino XXL taillée pour la catégorie L7

Pour faire simple, la Multiplina est à la Topolino ce que la déclinaison familiale est à la citadine de poche. Fiat quitte la catégorie

des quadricycles légers (L6e bridés à 45 km/h) pour investir celle des quadricycles lourds (L7e). Une homologation qui change tout : l'engin peut désormais grimper jusqu'à 90 km/h en pointe, sans pour autant avoir droit de visite sur les axes rapides et autres autoroutes. Logique. Esthétiquement, l'inspiration de l'ancêtre de 1956 est effectivement évidente. Nez vertical, généreuse surface vitrée, phares ronds et carrosserie bicolore : la petite italienne affiche un capital sympathie forcément important. Surtout, la Multiplina pousse l'optimisation de l'espace dans ses derniers retranchements. En avançant le poste de conduite au plus près de la face avant, les designers ont réussi l'exploit d'aménager quatre vraies places dans une empreinte au sol à peine plus imposante qu'un gros pot de yaourt. Mais pour l'intérieur, il faudra encore patienter, puisque Fiat nous a refusé son accès.

Pas de coffre, mais quatre places

Évidemment, pour faire tenir quatre occupants dans un quadricycle urbain, il a fallu trancher dans le vif. Premier sacrifice : le coffre est tout simplement inexistant. Une fois les quatre assises occupées, il faudra voyager léger ou compter sur les vide-poches, sous peine de devoir caler son sac de courses sur les genoux des passagers arrière.



Un parti pris assumé pour un véhicule qui se destine avant tout aux courts trajets du quotidien, au covoiturage urbain ou aux virées familiales du weekend. En coulisses, les caractéristiques techniques précises (capacité de la batterie, autonomie réelle ou tarifs) restent pour l'instant sous clé. On sait en revanche que cette Multiplina partage ses dessous techniques avec le restant de la gamme de mobilité urbaine de Fiat, mais retravaillés pour digérer la hausse

de puissance et le poids des quatre occupants.

Rendez-vous en 2028

Si la planche de bord épurée et la finition simplifiée rappellent l'univers des voiturettes sans permis, la Multiplina vise un public bien plus large. En proposant une alternative quatre places aux citadines électriques traditionnelles — devenues trop chères et inutilement lourdes —, Fiat pourrait bien tenir un vrai

coup de maître pour la mobilité partagée et les secondes voitures du foyer. Il faudra toutefois s'armer de patience avant d'en croiser sur nos boulevards : Fiat confirme que la version de série n'est pas attendue sur les chaînes de montage avant 2028. D'ici là, le constructeur aura fort à faire pour verrouiller un tarif contenu, ingrédient indispensable pour transformer ce charmant concept en succès populaire.

Mots fléchés

Jouissance		Erraient		Ruse		Auteur de la baronne de la Tronche-en-Biais		Situations de manque		Coiffure tronconique		Travaux forcés	
Délibé- rément		Espace de temps				Nid de rapace		Réputation				On connaît de lui la cravate	
Palefre- nier				Vers						Ménagerie			
Bordel										Mer entre l'Europe et l'Asie			
							Patriarche biblique				Niels- bohrium		Veuve
							Crise						
Lettre grecque				Déclaras									
Petit officier				Défauts									
		Lettre grecque				Perte de mémoire							
						Allongeoins							
Très bonne note		Se baigner						Pronom personnel			Petit ruisseau		
		Broyer									Connu		
	Ville de falaises Notre cher continent qu'on dit vieux ?									Humour			
										Astate			
				Exprimai				Liquide vital					
								L'Irlande				Désolé	
Lieu de fouilles			Promesse										Pour le café ou le thé
Membre			Périodes de trois mois environ								Spectacle magnifique		
				Colère passée	Organe de la vue					Médiocre			
										Pageot			
Risquai													
Grosses araignées					Espoir		Rehaussa						
							Lavabos						
							Possèdent						
Anneaux de cordage						Arbre		Personnes					
Basané	Prompt	Fabriques		Partie tombante d'un vêtement				Bon sens		Orifice		Piédestaux	
				Exces- sifs									Animaux
				Note de musique									
Affirmé							Baudet				Fleuve russe		
Petite pomme							Disparu				Ville du midi de la France		
			Tantale			Ration de nourriture							
			Levé au Moyen Âge			Futur officier français							
Fille de Cadmos				Natives					Dispositif de flipper				
Poissons										Avant UE			
				Groupe de maisons identiques									
Levant				L'Irlande poétique					Cantine huppée				

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Quotidien national de l'économie

Eco



Mercredi 14 octobre 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

Le dollar recule face aux principales monnaies

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
**Tebboune opère des
changements à la Présidence
et au gouvernement**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, ce mardi, à plusieurs nominations à la Présidence de la République et au sein du gouvernement, selon un communiqué des services de la Présidence. À ce titre, le chef de l'État a nommé M. Lounès Magramane au poste de directeur de cabinet de la Présidence de la République. Il occupait, depuis le 6 juin 2023, les fonctions de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Par ailleurs, le président Tebboune a nommé M. Braham Merad, ministre d'État, au poste de ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, tandis que M. Saïd Sayoud a été nommé ministre des Transports.

ALGÉRIE-UE

Un nouveau programme pour promouvoir l'investissement

Les préparatifs pour l'élaboration d'un nouveau programme de partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), baptisé « EU-ALGERIA FOR BUSINESS », ont débuté lundi au siège de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), à Alger. S'étalant sur une période de 60 mois, ce programme vise à améliorer le climat des affaires, à renforcer les investissements européens en Algérie et à accompagner les entreprises nationales dans leur accès aux marchés internationaux.

Cette initiative, dont l'élaboration bénéficie de l'accompagnement technique du Centre du commerce international (ITC), mandaté par l'UE, s'inscrit dans une démarche visant à diversifier l'économie nationale, à renforcer les capacités productives et à développer des relations économiques bilatérales durables. Les réunions préparatoires, qui se poursuivront jusqu'à mercredi, réunissent des représentants de l'AAPI, des ministères et organismes publics concernés, ainsi que des organisations économiques et patronales.

Les concertations portent sur trois axes principaux : l'amélioration du climat des affaires et la promotion de l'investissement, la facilitation des échanges commerciaux à travers la numéri-

sation des procédures, ainsi que le renforcement de la qualité des produits et leur adaptation aux exigences du marché européen et de la transition écologique. Le premier axe vise notamment à identifier les contraintes rencontrées par les investisseurs, à valoriser les opportunités offertes dans les différents secteurs économiques et à encourager les partenariats industriels entre les entreprises algériennes et européennes. Ces coopérations pourraient notamment prendre la forme de projets de production conjointe, de sous-traitance et de transfert de technologie. Le deuxième axe prévoit l'examen des moyens de simplifier et de numériser les procédures commerciales et douanières, afin de réduire les charges opérationnelles des entreprises et de faciliter leur accès aux marchés régionaux et internationaux, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le troisième volet concerne le renforcement des infrastructures de qualité, les exigences de conformité et les procédures d'attestation, ainsi que l'accompagnement des entreprises algériennes dans l'adaptation de leurs produits et de leurs pratiques aux normes européennes, notamment environnementales. S'exprimant à cette occasion, le direc-

teur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a souligné que cette démarche devait aboutir à un programme intégré et réaliste, reposant sur des résultats mesurables et des actions concrètes au profit des investisseurs et des entreprises. Il a notamment insisté sur l'élargissement des partenariats économiques, le développement des opportunités d'investissement, la facilitation des échanges commerciaux et l'accompagnement des entreprises dans leur accès aux marchés. L'AAPI contribuera à la mise en œuvre de cette démarche dans le cadre de ses missions, en assurant la coordination des contributions des différentes parties algériennes concernées et en veillant à la prise en compte de leurs besoins et priorités en matière de promotion de l'investissement. De son côté, le chef de coopération à la délégation de l'UE en Algérie, Marco Migliorelli, a affirmé que les investissements directs européens en Algérie constituaient une priorité pour l'Union. Il a également fait état de la volonté des entreprises européennes d'accroître leurs investissements dans le pays, considéré comme un partenaire clé pour l'Europe, ainsi que de l'intérêt de l'UE pour l'augmentation de ses importations de produits algériens.

RE.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Sonelgaz mise sur les partenariats africains

Le groupe Sonelgaz ambitionne, grâce à l'expérience qu'il a accumulée, de devenir un moteur de l'accès des entreprises algériennes aux marchés énergétiques régionaux, notamment en Afrique. Dans son allocution d'ouverture de la deuxième édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables « Électricité Expo 2026 », organisée au Palais des expositions des Pins maritimes, à Alger, et lue en son nom par le directeur général par intérim du groupe Sonelgaz, Nabil Kafi, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a souligné que « l'enjeu aujourd'hui ne se limite pas à la généralisation de l'accès à l'énergie, mais s'étend à la garantie de la continuité de l'approvisionnement, à l'amélioration de la

qualité du service public et au renforcement de la fiabilité du système électrique ». Les défis consistent également à accompagner la croissance continue de la demande, afin de pérenniser les acquis réalisés et de renforcer leur contribution au développement national. Ils portent aussi sur l'ouverture des entreprises algériennes aux marchés africains et régionaux, dans le but de diversifier l'économie nationale, de valoriser les compétences et le savoir-faire algériens et de consolider la présence des entreprises nationales sur ces marchés.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer la coopération Sud-Sud et à élargir les perspectives de partenariat avec les pays africains, a ajouté le

ministre. Il a mis en avant l'expertise technique et en ingénierie du groupe public Sonelgaz, qui lui permet de contribuer à la réalisation de projets énergétiques à l'étranger et de proposer des solutions intégrées couvrant l'ingénierie, la réalisation, la maintenance, la formation et les services techniques. Cette expertise s'est concrétisée à travers plusieurs projets sur le continent africain, notamment la réalisation d'une centrale de production d'électricité d'une capacité de 40 mégawatts au Niger et d'un projet similaire de 40 mégawatts au Tchad.

Ces réalisations illustrent la contribution des compétences et des entreprises algériennes au développement des infrastructures énergétiques et à l'accompagnement des efforts de

développement dans les pays frères, tout en renforçant une coopération fondée sur le partage des expériences et la promotion d'intérêts communs, a-t-il indiqué. De son côté, Sonelgaz-International joue un rôle central dans la valorisation des capacités du groupe et l'accompagnement de son expansion à l'étranger, à travers l'identification d'opportunités d'affaires, le développement de partenariats et le renforcement de la complémentarité et des synergies entre les entreprises algériennes publiques et privées. L'objectif est de leur permettre d'accéder aux marchés extérieurs de manière plus coordonnée et efficace, tout en consolidant leur crédibilité et leur compétitivité.

Synthèse R E.



الراعي الشرفي




تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية
السيد عبد المجيد تبون



في الذاكرة
جذور الغد



الطبعة الثامنة
8th edition



الجائزة الكبرى
آسيا جبار
للرواية

ASSIA DJEBAR NOVEL GRAND PRIZE

17 أكتوبر 2026
المركز الدولي للمؤتمرات عبد اللطيف رحال





